## EVIDENCE

OTTAWA, Monday, October 26, 2026

The Standing Senate Committee on Human Rights met with videoconference this day at 4 p.m. [ET] to study Bill S-235, An Act respecting the National Strategy to Combat Human Trafficking; and, in camera, to examine and report on the impact of artificial intelligence on human rights and economic security in Canada, especially in relation to vulnerable groups and the international human right to work (consideration of a draft report).

**Senator Paulette Senior** (*Chair*) in the chair.

[*English*]

**The Chair:** Good afternoon, honourable senators. Welcome. I would like to begin by acknowledging that the land on which we gather is the traditional, ancestral and unceded territory of the Anishinaabe Algonquin Nation.

My name is Paulette Senior. I am a senator from Ontario and the chair of this committee. I invite my colleagues to introduce themselves, beginning on my left with our deputy chair.

**Senator Bernard:** I am Wanda Thomas Bernard from Mi'kmaq territory, Nova Scotia.

**Senator Karetak-Lindell:** Nancy Karetak-Lindell, senator for Nunavut.

**Senator Arnold:** Dawn Arnold, New Brunswick.

**Senator K. Wells:** Kristopher Wells, Treaty 6 territory, Alberta.

**Senator Arnot:** David Arnot. I am from Saskatchewan.

**The Chair:** Thank you, colleagues.

Today, our committee begins its study of Bill S-235, An Act respecting the National Strategy to Combat Human Trafficking. We will hear from two panels of witnesses over the course of the next two hours.

During this meeting, sensitive subjects, including trauma related to human trafficking, sexual exploitation and abuse, may be discussed. This may be triggering to people in the room with us as well as to those watching and listening to the broadcast. Mental health support for all Canadians is available by phone and text at 988.

## TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le lundi 26 octobre 2026

Le Comité sénatorial permanent des droits de la personne se réunit aujourd'hui, à 16 heures (HE), avec vidéoconférence, pour étudier le projet de loi S-235, Loi concernant la Stratégie nationale de lutte contre la traite des personnes; et, à huis clos, pour examiner, afin d'en faire rapport, l'impact de l'intelligence artificielle sur les droits de la personne et la sécurité économique au Canada, en particulier en ce qui concerne les groupes vulnérables et le droit international de la personne en matière de travail (étude d'une ébauche de rapport).

**La sénatrice Paulette Senior** (*présidente*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

**La présidente :** Bonjour, honorables sénateurs. Bienvenue. Avant de commencer la réunion, je tiens à souligner que nous sommes réunis sur le territoire traditionnel, ancestral et non cédé de la nation algonquine anishinabe.

Je m'appelle Paulette Senior, sénatrice de l'Ontario, et je suis présidente de ce comité. J'invite mes collègues à se présenter, en commençant, à ma gauche, par notre vice-présidente.

**La sénatrice Bernard :** Je m'appelle Wanda Thomas Bernard, du territoire mi'kmaq de la Nouvelle-Écosse.

**La sénatrice Karetak-Lindell :** Nancy Karetak-Lindell, sénatrice du Nunavut.

**La sénatrice Arnold :** Dawn Arnold, du Nouveau-Brunswick.

**Le sénateur K. Wells :** Kristopher Wells, sénateur du territoire du Traité n$^{o}$ 6, en Alberta.

**Le sénateur Arnot :** David Arnot, de la Saskatchewan.

**La présidente :** Merci.

Aujourd'hui, notre comité entreprend son étude du projet de loi S-235, Loi concernant la Stratégie nationale de lutte contre la traite des personnes. Nous entendrons deux groupes de témoins au cours des deux prochaines heures.

Pendant cette réunion, des sujets sensibles pourraient être abordés, notamment les traumatismes liés à la traite des personnes, à l'exploitation sexuelle et à la violence sexuelle. Ces sujets pourraient raviver des traumatismes chez les gens qui sont dans la salle avec nous, de même que chez ceux qui regardent et écoutent la diffusion. Un service de soutien en santé mentale est offert à tous les Canadiens par téléphone et par message texte; il suffit de composer le 988.

If you or you suspect someone you know may be a victim of human trafficking, you can call 1-833-900-1010 for help right now.

Senators and parliamentary employees are also reminded that the Senate's Employee and Family Assistance Program is available to them and offers short-term counselling for both personal and work-related concerns as well as crisis counselling.

I now welcome our first panel. We are very pleased to have with us today the Honourable Senator Salma Ataullahjan, sponsor of the bill; and, by video conference, James McLean, Director of Research and Policy, The Canadian Centre to End Human Trafficking.

Thank you both for joining us today. We will begin by inviting you to provide your opening remarks, followed by questions from our members. We will start with Senator Ataullahjan.

**Hon. Salma Ataullahjan, sponsor of the bill:** Thank you, Madam Chair, and thank you, colleagues on the committee. Thank you for giving me the opportunity to speak about Bill S-235, An Act respecting the National Strategy to Combat Human Trafficking.

An effective response to human trafficking must do three things: prevent exploitation, hold traffickers accountable and help those who have been exploited rebuild their lives.

Bill S-235 would require the federal government to maintain and update the National Strategy to Combat Human Trafficking, with measures addressing prevention, prosecution and recovery. It would embed survivor expertise in that response and require regular reviews and annual reporting to Parliament. Together, these obligations would give Canada's efforts greater continuity and accountability, regardless of which government holds office. Survivors also helped draft Bill S-235, bringing their experience directly into the legislation now before this committee.

Traffickers exploit the gaps in our response, such as gaps in public awareness, gaps between institutions and gaps in support that leave people vulnerable. Our responsibility is to close those gaps and keep them closed.

The bill addresses prevention directly. It would require measures to increase public awareness, help Canadians recognize trafficking and address conditions that make people more

Si vous êtes victime de la traite des personnes, ou si vous soupçonnez qu'une personne que vous connaissez pourrait l'être, vous pouvez appeler le 1-833-900-1010 pour obtenir de l'aide sans délai.

Je rappelle également aux sénateurs et aux employés parlementaires qu'ils disposent du Programme d'aide aux employés et à la famille du Sénat, qui leur offre un service de counselling à court terme pour les problèmes personnels et professionnels, ainsi qu'un service de counselling en cas de crise.

Je souhaite maintenant la bienvenue à notre premier groupe de témoins. Nous sommes très heureux d'avoir avec nous aujourd'hui l'honorable sénatrice Salma Ataullahjan, marraine du projet de loi, et, par vidéoconférence, James McLean, directeur de la recherche et des politiques au Centre canadien pour mettre fin à la traite des personnes.

Merci à vous deux de vous joindre à nous aujourd'hui. Nous commencerons par vous inviter à présenter vos déclarations préliminaires, puis les membres du comité poseront leurs questions. Nous commencerons par la sénatrice Ataullahjan.

**L'honorable Salma Ataullahjan, marraine du projet de loi :** Merci, madame la présidente, et merci, chers collègues du comité. Merci de me donner l'occasion de parler du projet de loi S-235, Loi concernant la Stratégie nationale de lutte contre la traite des personnes.

Une réponse efficace à la traite des personnes doit faire trois choses : prévenir l'exploitation, tenir les trafiquants responsables de leurs actes et aider les personnes qui ont été exploitées à reconstruire leur vie.

Le projet de loi S-235 obligerait le gouvernement fédéral à maintenir et à tenir à jour la Stratégie nationale de lutte contre la traite des personnes, au moyen de mesures visant la prévention, l'action judiciaire et le rétablissement. Il intégrerait les connaissances des survivants à cette réponse et exigerait des examens réguliers ainsi que la présentation de rapports annuels au Parlement. Ensemble, ces obligations renforceraient la continuité et la reddition de comptes des efforts du Canada, quel que soit le gouvernement au pouvoir. Les survivants ont aussi contribué à la rédaction du projet de loi S-235. Ils ont ainsi pu intégrer leur expérience directement au projet de loi dont le comité est maintenant saisi.

Les trafiquants exploitent les lacunes de notre réponse, notamment les lacunes dans les connaissances du public, les disparités entre les institutions et le manque de soutien qui rend les gens vulnérables. Il nous incombe de combler ces lacunes et de veiller à ce qu'elles ne réapparaissent pas.

Le projet de loi aborde directement la prévention. Il exigerait des mesures visant à sensibiliser davantage le public, à aider les Canadiens à reconnaître la traite des personnes et à s'attaquer

vulnerable to exploitation, including poverty and discrimination. It would also require measures to strengthen the criminal justice system's capacity to identify and prosecute trafficking cases through a trauma-informed approach.

For those rebuilding their lives, the strategy would have to include measures supporting independence and promoting sufficient investment in survivor services.

The prevention measures would help equip people to respond. Education can help young people recognize manipulation before it becomes control. Training can help front-line workers identify danger and respond safely. But the government must also understand why opportunities to intervene are being missed.

That is where survivor expertise becomes essential to prevention. People who have experienced trafficking can explain how recruitment and coercion operate. Their knowledge can improve prevention efforts and help make services more accessible.

The federal government recognized this when developing its 2019 national strategy. Survivors contributed through consultations, including a Toronto round table in 2018. The strategy then promised an advisory committee to provide continuing advice on federal anti-human trafficking efforts.

Yet the government's own evaluation found that the committee had not been established as of April 2024. September 2025 briefing materials still listed it as awaiting establishment. The promised platform for survivors to identify weaknesses and recommend improvements remains unrealized.

Ontario shows that continuing survivor participation is possible. Its Human Trafficking Lived Experience Roundtable began in 2017 and continues under its current strategy. Unlike the federal government, Ontario put together a survivor advisory table, and every policy, legislation and regulation relating to human trafficking gets signed off by the survivor advisory table before moving forward. In 2021, the province also passed legislation requiring it to maintain an anti-human trafficking strategy.

aux conditions qui rendent les gens plus vulnérables à l'exploitation, notamment la pauvreté et la discrimination. Il exigerait aussi des mesures pour renforcer la capacité du système de justice pénale à emprunter une approche sensible aux traumatismes subis dans la reconnaissance des cas de traite des personnes et le déroulement des procès.

Pour les personnes qui reconstruisent leur vie, la stratégie devrait comprendre des mesures qui favorisent l'autonomie et encouragent des investissements suffisants dans les services aux survivants.

Les mesures de prévention donneraient aux gens les moyens d'intervenir. La sensibilisation peut aider les jeunes à reconnaître la manipulation avant qu'elle ne devienne une forme d'emprise. La formation peut aider les intervenants de première ligne à repérer les dangers et à intervenir en toute sécurité. Toutefois, le gouvernement doit aussi comprendre pourquoi on manque des occasions d'intervenir.

C'est là que l'expertise des survivants devient essentielle à la prévention. Les personnes ayant une expérience vécue de la traite peuvent expliquer les mécanismes de recrutement et de coercition. Leurs connaissances peuvent améliorer les efforts de prévention et contribuer à rendre les services plus accessibles.

Le gouvernement fédéral l'a reconnu lorsqu'il a élaboré sa stratégie nationale de 2019. Les survivants ont apporté leurs contributions dans le cadre de consultations, notamment lors d'une table ronde tenue à Toronto en 2018. La stratégie promettait ensuite la fourniture constante de conseils par un comité consultatif sur les efforts fédéraux de lutte contre la traite des personnes.

Pourtant, dans sa propre évaluation, le gouvernement fédéral a lui-même constaté que le comité n'avait pas été mis sur pied en date d'avril 2024. Les documents d'information de septembre 2025 indiquaient que sa création était encore en attente. La tribune promise pour permettre aux survivants de cerner les faiblesses et de recommander des améliorations ne s'est toujours pas concrétisée.

L'Ontario montre qu'une participation continue des survivants est possible. En 2017, la province a lancé la Table ronde sur l'expérience vécue de personnes survivantes de la traite des personnes, qui se poursuit dans le cadre de la stratégie provinciale actuelle. Contrairement au gouvernement fédéral, l'Ontario a mis sur pied une table consultative de survivants, et aucune politique, aucun texte législatif, ni aucun règlement relatif à la traite des personnes ne va de l'avant sans l'aval de cette table consultative. En 2021, la province a aussi adopté une loi qui l'oblige à maintenir une stratégie de lutte contre la traite des personnes.

Together, these commitments illustrate what we need federally: an enduring responsibility to act, informed by people who understand how exploitation happens and where intervention can succeed.

Bill S-235 would require the national strategy to include measures ensuring that members of the survivor advisory committee and the chief advisor have lived experience of human trafficking. It would also require survivor consultation during reviews of the strategy.

Regular reviews and annual reporting to Parliament would make the government's implementation and progress open to scrutiny. We could then ask: Are commitments being implemented? Where are people still being missed? What must change?

Trafficking evolves. Our response must evolve with it and remain accountable for results.

Every missed opportunity to intervene can carry a human cost. That is why the duty to act must be written into law, giving future parliaments a basis to determine action. Bill S-235 would make that accountability a lasting part of Canada's response to human trafficking.

Thank you very much.

**The Chair:** Thank you, senator. We will now move to Mr. McLean.

**James McLean, Director, Research and Policy, The Canadian Centre to End Human Trafficking:** Thank you, chair and members of the committee, for the invitation to speak with you today. My name is James McLean, and I am the Director of Research and Policy at The Canadian Centre to End Human Trafficking.

We are a national charity dedicated to ending all forms of human trafficking in Canada. Our work mobilizes system change by collaborating with leaders with lived experience, all levels of government, businesses and front-line service providers. Together, we advance best practices and eliminate duplication of efforts across the country.

In May 2019, the centre launched the Canadian Human Trafficking Hotline, a confidential, multilingual, 24-7 service that connects victims and survivors with social services and law enforcement, if they choose. Each day, our trained staff help vulnerable individuals avoid harm, exit trafficking situations and access the support they need for recovery. This front-line work gives us a unique perspective on both the progress we are making and the gaps that remain in our collective response.

Ensemble, ces engagements montrent ce dont nous avons besoin à l'échelon fédéral : une responsabilité permanente d'agir, éclairée par les personnes qui savent comment l'exploitation se produit et où l'intervention peut porter fruit.

Le projet de loi S-235 exigerait que la stratégie nationale comprenne des mesures pour que les membres du comité consultatif des survivants et le conseiller principal aient une expérience vécue de la traite des personnes. Il exigerait aussi la consultation des survivants lors des examens de la stratégie.

Des examens réguliers et la présentation de rapports annuels au Parlement permettraient de soumettre à un examen la mise en œuvre de la stratégie par le gouvernement et les progrès réalisés. Nous pourrions alors poser des questions comme : est-ce que les engagements sont mis en œuvre? Quelles mailles du filet laissent encore passer des gens? Qu'est-ce qui doit changer?

La traite des personnes évolue. Notre réponse doit évoluer avec elle et rester comptable de ses résultats.

Toute occasion manquée d'intervenir peut avoir un coût humain. C'est pourquoi l'obligation d'agir doit être inscrite dans la loi, afin de donner aux législatures à venir une base pour déterminer les mesures à prendre. Le projet de loi S-235 ferait de cette reddition de comptes un élément durable de la réponse du Canada à la traite des personnes.

Merci beaucoup.

**La présidente :** Merci, sénatrice Ataullahjan. Nous allons maintenant passer à M. McLean.

**James McLean, directeur de la recherche et des politiques, Centre canadien pour mettre fin à la traite des personnes :** Je remercie la présidente et les membres du comité de m'avoir invité à vous parler aujourd'hui. Je m'appelle James McLean et je suis directeur de la recherche et des politiques au Centre canadien pour mettre fin à la traite des personnes.

Nous sommes un organisme de bienfaisance national voué à mettre fin à toutes les formes de traite des personnes au Canada. Notre travail favorise un changement systémique grâce à notre collaboration avec des leaders ayant une expérience vécue, tous les ordres de gouvernement, des entreprises et des fournisseurs de services de première ligne. Ensemble, nous faisons progresser les pratiques exemplaires et nous éliminons les dédoublements d'efforts partout au pays.

En mai 2019, le centre a lancé la Ligne d'urgence canadienne contre la traite des personnes, un service confidentiel et multilingue accessible 24 heures sur 24, sept jours sur sept, qui met les victimes et les survivants en contact avec des services sociaux et des organismes d'application de la loi, s'ils le souhaitent. Chaque jour, notre personnel formé aide des personnes vulnérables à éviter de subir des préjudices, à sortir de situations de traite et à obtenir le soutien dont elles ont besoin

Many policy-makers are unaware that human trafficking is a truly national challenge. Yet data from the hotline provides some insights into the scale of the problem. In its first five years, the hotline received nearly 23,000 signals, identified over 2,300 cases and recognized more than 3,300 individual victims and survivors across every province and territory. In that time, we have seen a marked increase in labour trafficking cases identified by the hotline, and we found that trafficking occurs in communities of all sizes, from large urban centres and small towns to remote and rural areas.

Our research has also shown that traffickers actively move victims across jurisdictions to evade detection, isolate their victims and exploit gaps in provincial and territorial responses. One key take-away from our work is that human trafficking is a pan-Canadian challenge that requires coordinated and meaningful action across all levels of government.

That is why the centre supports the adoption of Bill S-235.

While the Government of Canada has an existing anti-human trafficking strategy, there is no legislative requirement to maintain, update or renew this coordinated approach. The existing framework has been in place, largely unchanged, for seven years. In that time, Canada has experienced significant social and economic changes that have affected our response to human trafficking.

Exploitation has increasingly moved online, particularly during the COVID-19 pandemic, creating new challenges for prevention, detection and intervention. The number of temporary foreign workers and international students has grown significantly, yet protections and responses have not kept pace to protect these vulnerable populations from trafficking. Finally, the rising cost of living has intensified pressure on Canada's social safety net, increasing vulnerability while making it harder for survivors to access the support they need to escape trafficking and rebuild their lives.

It's not clear how the existing strategy has adapted to these changing realities.

pour se rétablir. Ce travail de première ligne nous donne une perspective unique sur les progrès que nous accomplissons et les lacunes qui subsistent dans notre réponse collective.

Bon nombre de décideurs ignorent que la traite des personnes est un problème véritablement national. Pourtant, les données de la ligne d'urgence donnent une idée de l'ampleur du problème. Au cours de ses cinq premières années d'existence, la ligne d'urgence a reçu près de 23 000 signalements, recensé plus de 2 300 cas et dénombré plus de 3 300 victimes et survivants distincts dans l'ensemble des provinces et des territoires. Pendant cette période, nous avons observé une hausse marquée du nombre de cas de traite des personnes à des fins de travail forcé signalés à la ligne d'urgence, et nous avons constaté que la traite se produit dans des collectivités de toutes tailles, des grands centres urbains et des petites villes aux régions éloignées et rurales.

Nos recherches ont aussi montré que les trafiquants s'efforcent de déplacer leurs victimes d'une province ou d'un territoire à l'autre afin d'éviter d'être repérés, d'isoler leurs victimes et d'exploiter les lacunes des interventions provinciales et territoriales. L'un des principaux points à retenir de nos travaux, c'est que la traite des personnes est un problème pancanadien qui exige une action concertée et concrète de tous les ordres de gouvernement.

C'est pourquoi le centre appuie l'adoption du projet de loi S-235.

Même si le gouvernement du Canada dispose déjà d'une stratégie de lutte contre la traite des personnes, rien dans la loi ne l'oblige à conserver, à actualiser ou à renouveler cette approche concertée. Le cadre actuel n'a pratiquement pas changé depuis sa mise en place il y a sept ans. Au cours de cette période, le Canada a connu d'importants changements sociaux et économiques qui ont eu une incidence sur notre réponse à la traite des personnes.

L'exploitation a progressivement migré vers Internet, particulièrement pendant la pandémie de COVID-19, ce qui a créé de nouvelles difficultés en matière de prévention, de détection et d'intervention. Le nombre de travailleurs étrangers temporaires et d'étudiants étrangers a augmenté considérablement, mais les mesures de protection et d'intervention n'ont pas suivi le rythme pour protéger ces populations vulnérables contre la traite. Enfin, la hausse du coût de la vie a accentué la pression sur le filet de sécurité sociale du Canada, ce qui accroît la vulnérabilité des survivants et obstrue leur accès à l'aide dont ils ont besoin pour sortir de la traite et reconstruire leur vie.

Rien n'indique clairement comment la stratégie existante s'est adaptée à ces réalités changeantes.

We believe the requirement to renew the strategy every five years will help ensure Canada's approach keeps pace with these and other emerging challenges. Each renewal must meaningfully engage those who are most affected by trafficking so that the strategy remains relevant, responsive and effective.

The bill's public reporting requirement is equally important. Canadians should be able to assess whether the government has fulfilled its commitments. In fact, had such reporting been required under the existing strategy, the government would have had to explain a clear failure: its unfulfilled promise to establish a survivor advisory committee to inform legislation, policy and programming.

I want to conclude by sharing why we think this bill is so vital. Our work across the country has reinforced our belief in the importance of a dedicated anti-human trafficking strategy. Jurisdictions with these frameworks in place are better able to leverage resources, tailor services according to survivors' needs and make meaningful progress. In provinces where dedicated strategies are absent, we see ad hoc activities that are poorly coordinated and, ultimately, ill equipped to address the complexity of this issue.

We believe the federal government must demonstrate national leadership by creating a trauma-informed, survivor-centred national strategy that is subject to public reporting and renewal every five years. Bill S-235 is an important step toward achieving this outcome and strengthening Canada's national response to human trafficking.

This concludes my statement. I want to thank the committee for the opportunity to come in today, and I would be pleased to answer any questions you may have.

**The Chair:** Thank you both for your testimonies. I would now like to proceed to questions from members. I remind you that you each have five minutes for your question, and that includes the answer. I would like to offer the first question to our deputy chair, Senator Bernard.

**Senator Bernard:** Senator, thank you for this bill, for moving it forward and for the evidence you provided today.

I understand that the existing strategy has been in place for seven years. What aspects of the strategy have been effective? What aspects would you see this bill improving upon?

**Senator Ataullahjan:** At the outset, I want to acknowledge the work that has already been accomplished. Public Safety Canada's 2024 evaluation found the continuing need for the

Nous croyons que l'obligation de renouveler la stratégie tous les cinq ans contribuera à éviter que l'approche du Canada prenne du retard face à ces difficultés et à d'autres enjeux émergents. Chaque renouvellement doit mobiliser véritablement ceux qui sont les plus touchés par la traite des personnes afin que la stratégie demeure pertinente, adaptée aux besoins et efficace.

L'obligation de publier des rapports prévue par le projet de loi est tout aussi importante. Les Canadiens doivent pouvoir évaluer si le gouvernement respecte ses engagements. En fait, si une telle obligation avait été prévue dans la stratégie existante, le gouvernement aurait dû s'expliquer sur un manquement manifeste : sa promesse non tenue de mettre sur pied un comité consultatif de survivants afin d'éclairer l'élaboration des lois, des politiques et des programmes.

Je veux conclure en expliquant pourquoi nous pensons que ce projet de loi est si essentiel. Notre travail partout au pays a renforcé notre conviction quant à l'importance d'une stratégie consacrée à la lutte contre la traite des personnes. Les administrations qui disposent de tels cadres arrivent plus facilement à mobiliser les ressources, à adapter les services aux besoins des survivants et à réaliser des progrès concrets. Dans les provinces qui n'ont pas de telle stratégie, nous voyons des activités ponctuelles mal coordonnées et, au bout du compte, mal adaptées à la complexité de ce problème.

Nous croyons que le gouvernement fédéral doit faire preuve de leadership à l'échelle nationale en créant une stratégie nationale qui tient compte des traumatismes, qui est axée sur les survivants, qui fait l'objet de rapports publics et qui est renouvelée tous les cinq ans. Le projet de loi S-235 est une étape importante pour y parvenir et pour renforcer la réponse nationale du Canada à la traite des personnes.

Voilà qui conclut ma déclaration. Je tiens à remercier le comité de m'avoir donné l'occasion de comparaître aujourd'hui, et je serai heureux de répondre à vos questions.

**La présidente :** Je vous remercie tous les deux de vos témoignages. Nous passons maintenant aux questions des membres. Je vous rappelle que vous avez chacun cinq minutes pour votre question, réponse comprise. J'aimerais proposer à notre vice-présidente, la sénatrice Bernard, de poser la première question.

**La sénatrice Bernard :** Sénatrice, je vous remercie pour ce projet de loi, pour l'avoir fait avancer et pour le témoignage que vous avez présenté aujourd'hui.

Si j'ai bien compris, la stratégie actuelle est en place depuis sept ans. Quels aspects de la stratégie ont été efficaces? À votre avis, quels aspects ce projet de loi permettrait-il d'améliorer?

**La sénatrice Ataullahjan :** Tout d'abord, je tiens à reconnaître le travail qui a déjà été accompli. Dans son évaluation de 2024, Sécurité publique Canada a constaté que la

strategy alongside weaknesses in outcomes, measures and data. It also recorded, like I said, that the promised advisory committee has not been established. The strategy ended in 2024, and what we would like is to have the strategy made permanent so that if there is a change in government, the strategy continues. We don't want it to fall off the table.

**Senator Bernard:** You mentioned that the promised advisory committee was not established, but I think you gave an example of what is happening in Ontario with the survivor advisory table. Can you tell us why having such an advisory table at the national level would be important?

**Senator Ataullahjan:** While we were getting ready to draft this bill, I worked with MP Arnold Viersen, and we heard from survivors. We felt that we needed to have survivors there at the table and people with lived experiences to better inform us and show us the pitfalls regarding what is working and what is not working. Quite often, we found that they were left out.

Ontario, however, has included them very successfully. They have the strategy, and they have included the voices of those who suffered and survived. I think it's important that we continue to hear from those whose lives are affected and impacted by trafficking.

**Senator Bernard:** I should know the answer to this question, but I don't. I read a statistic recently that Nova Scotia has the highest rate of human trafficking per capita in the country.

Therefore, has Nova Scotia done something similar to Ontario in terms of establishing a strategy with a survivor advisory table?

**Senator Ataullahjan:** Senator, I'm sorry, but I am not aware of it. I should be. I'm not aware of Nova Scotia's strategy. I should have looked at all the other provinces. I took the liberty of looking at Ontario, since I'm from Ontario, but I should have looked at other provinces too.

If anybody knows the answer, please say so.

**Senator Bernard:** Is Mr. McLean back with us?

**The Chair:** Mr. McLean, are you with us?

**Mr. McLean:** I am, yes.

**Senator Bernard:** Mr. McLean, did you hear the last question I asked about Nova Scotia?

stratégie était toujours nécessaire et a relevé des faiblesses au chapitre des résultats, des mesures et des données. L'évaluation indiquait aussi, comme je l'ai dit, que le comité consultatif promis n'a pas été mis sur pied. La stratégie a pris fin en 2024, et nous aimerions qu'elle devienne permanente afin qu'elle reste en place même si le gouvernement change. Nous ne voulons pas qu'elle tombe dans l'oubli.

**La sénatrice Bernard :** Vous avez mentionné que le comité consultatif promis n'a pas été mis sur pied, mais je crois que vous avez donné l'exemple de la table consultative des survivants en Ontario. Pouvez-vous nous dire pourquoi il serait important d'avoir une telle table consultative à l'échelle nationale?

**La sénatrice Ataullahjan :** Pendant que nous nous préparions à rédiger ce projet de loi, j'ai travaillé avec le député Arnold Viersen, et nous avons entendu des survivants. Nous estimions qu'il fallait que des survivants et des personnes ayant une expérience vécue soient autour de la table pour mieux nous éclairer, nous montrer les écueils et nous dire ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas. Nous avons constaté qu'ils étaient bien souvent exclus.

Toutefois, l'Ontario a très bien su les intégrer. La province a sa stratégie, et elle a fait une place aux voix des personnes qui ont souffert et qui ont survécu. Je pense qu'il est important que nous continuions d'entendre ceux dont la vie est touchée et bouleversée par la traite des personnes.

**La sénatrice Bernard :** Je devrais connaître la réponse à cette question, mais je ne la connais pas. J'ai lu récemment une statistique selon laquelle la Nouvelle-Écosse a le taux de traite des personnes par habitant le plus élevé au pays.

Est-ce que la Nouvelle-Écosse a adopté une approche comparable à la stratégie de l'Ontario assortie d'une table consultative de survivants?

**La sénatrice Ataullahjan :** Sénatrice, je suis désolée, mais je ne le sais pas. Je devrais le savoir. Je ne connais pas la stratégie de la Nouvelle-Écosse. J'aurais dû me pencher sur ce qui se fait dans toutes les autres provinces. Je me suis permis d'examiner le cas de l'Ontario, puisque je suis de l'Ontario, mais j'aurais dû aussi m'intéresser à ce qui se fait dans les autres provinces.

Si quelqu'un connaît la réponse, qu'il le dise, s'il vous plaît.

**La sénatrice Bernard :** M. McLean est-il de retour avec nous?

**La présidente :** Monsieur McLean, êtes-vous avec nous?

**M. McLean :** Oui, je suis là.

**La sénatrice Bernard :** Monsieur McLean, avez-vous entendu la dernière question que je vous ai posée au sujet de la Nouvelle-Écosse?

**Mr. McLean:** [Technical difficulties] at present. That being said, they have done a [Technical difficulties] on this file, but they are missing that dedicated strategy.

**The Chair:** Mr. McLean, you went in and out quite a bit, and you are frozen on our side of the screen, so it's proving somewhat difficult in terms of the critical testimony we would like in order for you to continue. Therefore, we're wondering whether there is anything more that you would like to submit in writing regarding that answer or if you want to listen in on the questions and maybe provide some answers in writing. That would be helpful to the members.

**Mr. McLean:** Yes, I apologize to all. [Technical difficulties] internet.

I would be happy to listen in and submit a written statement.

**The Chair:** We would appreciate that. Thank you.

**Senator Ataullahjan:** Sometimes if a witness turns the video off, they can still respond. I don't know if that would be possible.

**The Chair:** We could try with your video off, Mr. McLean, and see if that would work better.

**Mr. McLean:** Can you hear me now?

**The Chair:** We are hearing you, yes.

**Mr. McLean:** Okay.

**The Chair:** Let's try that.

**Mr. McLean:** Thank you.

**The Chair:** We will see how that works.

Senator Bernard, did you have any other questions because you were interrupted?

**Senator Bernard:** Do I have time to maybe ask one more question?

**The Chair:** Yes.

**Senator Bernard:** Senator, you talked about the strategy having three points, with one being prevention. What is your sense of what that prevention might look like through this national strategy?

**Senator Ataullahjan:** Prevention would be looking at statistics — for those of us who do this work, we're aware of where this is happening, but there are many places where it's happening of which we're not aware. While I was researching this bill and talking to people, I learned of a troubling aspect of

**M. McLean :** [Difficultés techniques] pour le moment. Cela dit, elle a fait [difficultés techniques] dans ce dossier, mais il lui manque cette stratégie spécifique.

**La présidente :** Monsieur McLean, votre connexion a coupé à plusieurs reprises et, de notre côté, votre image est figée à l'écran. Il est assez difficile de poursuivre le témoignage essentiel que nous aimerions entendre de votre part. Nous nous demandons donc s'il y a autre chose que vous aimeriez nous transmettre par écrit au sujet de cette réponse, ou si vous voulez écouter les questions et peut-être fournir quelques réponses par écrit. Cela serait utile aux membres.

**M. McLean :** Oui, je présente mes excuses à tous. [Difficultés techniques] Internet.

Je serai heureux de suivre les échanges et de transmettre une déclaration écrite.

**La présidente :** Nous vous en serions reconnaissants. Merci.

**La sénatrice Ataullahjan :** Parfois, quand un témoin désactive sa caméra, il peut quand même répondre. Je ne sais pas si ce serait possible.

**La présidente :** Vous pourriez essayer avec votre vidéo coupée, monsieur McLean, pour voir si cela fonctionnerait mieux.

**M. McLean :** Vous m'entendez maintenant?

**La présidente :** Nous vous entendons, oui.

**M. McLean :** D'accord.

**La présidente :** Essayons cela.

**M. McLean :** Merci.

**La présidente :** Nous verrons si cela fonctionne.

Sénatrice Bernard, vous avez été interrompue. Aviez-vous d'autres questions?

**La sénatrice Bernard :** Est-ce que je peux poser une autre question, si le temps le permet?

**La présidente :** Oui.

**La sénatrice Bernard :** Sénatrice, vous avez parlé de la stratégie et de ses trois points, dont l'un est la prévention. À votre avis, à quoi pourrait ressembler cette prévention dans cette stratégie nationale?

**La sénatrice Ataullahjan :** La prévention consisterait à examiner les statistiques. Nous qui faisons ce travail, nous savons où la traite de personnes se produit, mais nous ne connaissons pas tous ces endroits. Pendant que je faisais des recherches sur ce projet de loi et que je parlais avec des gens, j'ai

trafficking: We heard about some international students being trafficked by their landlords.

There are many aspects to this. It's for the government to keep statistics, to be holding conversations and to be including people in the conversations and keeping an eye. The statistics are there. We need to look at them and just see where we're missing taking action and where we need to step up.

I know it's not easy. Any time there is trafficking, and you come up with legislation or you are confronted, there is always — they kind of move beyond that. They always stay one step ahead of the law. So it's not going to be easy, but it's something that needs to be done.

**The Chair:** Unfortunately, Mr. McLean, you can certainly listen in, but without the video, interpreters will not be able to provide their service to us. So, please, as we discussed earlier, if you could listen in and submit your responses in writing, that would be most helpful. Thank you.

**Senator Arnot:** Thank you, Senator Ataullahjan, for sponsoring this bill and for being a champion of human rights.

I have a question about the reporting. In Bill S-235, the government must undertake a review after two years and then every five years thereafter. Do you think it would be a friendly amendment to explicitly create a deadline for them to report to Parliament? In other words, if they undertake the review, we should have a complete report made public and tabled with the House of Commons and the Senate within a 12-month period. What I'm thinking here is that it would prevent government accountability from being postponed.

**Senator Ataullahjan:** Thank you, Senator Arnot.

This bill is just a start. I'm very open to amendments. That's an excellent idea because it puts the government on notice that they have a certain time limit for the report. I wouldn't have a problem with that. Thank you for suggesting that.

**Senator Arnot:** Okay, thank you. We'll consider it here and perhaps put that forward so that they can't let things slide.

I have a second question for Mr. McLean. I know he is going to respond in writing. What three outcomes with this bill would tell Parliament that survivors are obtaining effective help?

découvert un aspect troublant de la traite : nous avons entendu parler de certains étudiants étrangers victimes de traite aux mains de leur locateur.

Cette question comporte plusieurs facettes. C'est au gouvernement de tenir des statistiques, de mener des discussions, de faire participer les gens à ces discussions et de surveiller la situation. Les statistiques existent. Nous devons les étudier et voir où nous n'intervenons pas et où nous devons en faire davantage.

Je sais que ce n'est pas facile. Chaque fois qu'il est question de traite des personnes, qu'on propose une mesure législative ou qu'on est confronté au problème, il y a toujours… les trafiquants trouvent en quelque sorte le moyen de contourner cela. Ils gardent toujours une longueur d'avance sur la loi. Ce ne sera donc pas facile, mais nous devons le faire.

**La présidente :** Malheureusement, monsieur McLean, vous pouvez certainement écouter la séance, mais, sans image vidéo, les interprètes ne pourront pas nous fournir leurs services. Alors, s'il vous plaît, comme nous en avons parlé plus tôt, si vous pouviez suivre la séance et nous transmettre vos réponses par écrit, cela nous serait très utile. Merci.

**Le sénateur Arnot :** Merci, sénatrice Ataullahjan, de parrainer ce projet de loi et d'être une ardente défenseure des droits de la personne.

J'ai une question sur l'obligation de déposer des rapports. Dans le projet de loi S-235, le gouvernement doit procéder à un examen après deux ans, puis tous les cinq ans par la suite. Pensez-vous que fixer explicitement un délai pour le dépôt des rapports par le gouvernement au Parlement constituerait un amendement favorable? Autrement dit, si le gouvernement procède à l'examen, il faudrait qu'un rapport complet soit rendu public et déposé devant la Chambre des communes et le Sénat dans un délai de 12 mois. Je crois que cela éviterait de reporter la reddition de comptes du gouvernement.

**La sénatrice Ataullahjan :** Merci, sénateur Arnot.

Ce projet de loi n'est qu'un début. Je suis très ouverte aux amendements. C'est une excellente idée, car elle indique au gouvernement qu'il dispose d'un certain délai pour présenter le rapport. Je n'y verrais pas d'inconvénient. Merci de l'avoir suggérée.

**Le sénateur Arnot :** D'accord, merci. Nous allons examiner cela ici et peut-être présenter cette proposition pour que le gouvernement ne puisse pas laisser traîner les choses.

J'ai une deuxième question pour M. McLean. Je sais qu'il va répondre par écrit. Quels trois résultats associés à ce projet de loi indiqueraient au Parlement que les survivants obtiennent une aide efficace?

What can the data you collect in your research at The Canadian Centre to End Human Trafficking genuinely establish about those outcomes? You have a lot of data. It's going to be very important.

To summarize: What three outcomes would tell Parliament that survivors are obtaining effective help on these issues, and how would the data that you collect genuinely establish those outcomes? Thank you, sir.

**Senator Arnold:** Senator Ataullahjan, thank you very much for your leadership on this. As a former mayor, I ran into this issue quite frequently, and you're right: It is constantly evolving. We were seeing it a lot with international students in my community. So thank you for that.

During her speech at second reading, Senator Miville-Dechêne, in her role as the friendly critic, cautioned the chamber to not underestimate the difficulties of reaching consensus between survivors and authorities to move forward. She flagged that the goals of Bill S-235 are broad and perhaps complicated to address. What is your response to her commentary, if you see them as legitimate concerns? If so, how would you mitigate them?

**Senator Ataullahjan:** Senator Miville-Dechêne raises a valid point. There is always a difference in — I think that sometimes the requests of survivors, because of their lived experiences, can be greater than what the police or the enforcement agencies want to work with or have the ability to work with. That's something that has to be explored while we study this bill. I think that is something where Public Safety Canada will have to step in and see where they can find a compromise and what will work. Again, it has to be monitored to see what is working.

That's why we feel that having the survivors' consistent input and having someone with lived experiences — a survivor in an advisory role. I think that's a role for that person to intervene, to raise issues, to point out where the shortcomings were and what can be done to overcome those shortcomings, as well as to work with law enforcement agencies and reach a compromise.

I know it is not an easy task. It is going to require a lot of work, and it is going to require — sometimes it is easy to reach consensus. Sometimes it is not easy to reach consensus. But as long as conversations are taking place with a willingness to work, that, for us, is a big step in the beginning.

**Senator Arnold:** Thank you. There was a report in 2019 and another one in 2024. It has been a while now. In your work on this, do you have a sense that the work is continuing and it is just

Qu'est-ce que les données que vous recueillez dans le cadre de vos recherches au Centre canadien pour mettre fin à la traite des personnes peuvent réellement établir au sujet de ces résultats? Vous avez beaucoup de données. Elles seront très importantes.

Pour résumer : quels trois résultats indiqueraient au Parlement que les survivants obtiennent une aide efficace à l'égard de ces enjeux, et de quelle façon les données que vous recueillez permettraient vraiment d'établir ces résultats? Merci, monsieur.

**La sénatrice Arnold :** Sénatrice Ataullahjan, je vous remercie beaucoup du leadership dont vous faites preuve dans ce dossier. Quand j'étais mairesse, j'ai assez souvent fait face à ce problème, et vous avez raison : il évolue constamment. Dans ma collectivité, nous l'avons souvent observé chez les étudiants étrangers. Je vous en remercie.

Dans son discours à l'étape de la deuxième lecture, la sénatrice Miville-Dechêne, à titre de porte-parole favorable, a mis le Sénat en garde contre le risque de sous-estimer les difficultés à parvenir à un consensus entre les survivants et les autorités pour aller de l'avant. Elle a signalé que les objectifs du projet de loi S-235 sont vastes et peut-être difficiles à atteindre. Quelle est votre réaction à ses observations? Si vous jugez ces réserves légitimes, comment y remédieriez-vous?

**La sénatrice Ataullahjan :** La sénatrice Miville-Dechêne soulève un bon point. Il y a toujours un écart entre… Je pense que, parfois, les demandes des survivants, en raison de leur vécu, peuvent dépasser ce que les services de police ou les organismes d'application de la loi souhaitent ou peuvent faire. Nous devons garder cela à l'esprit pendant que nous étudions ce projet de loi. Je pense que Sécurité publique Canada devra intervenir pour voir où il sera possible de trouver un compromis et ce qui fonctionnera. Encore une fois, il faudra en faire le suivi pour voir ce qui fonctionne.

C'est pourquoi nous croyons qu'il faut pouvoir compter sur l'apport constant des survivants et sur une personne ayant une expérience vécue, soit un survivant qui jouerait un rôle consultatif. Je pense que cette personne aurait pour rôle d'intervenir, de signaler les problèmes, de soulever les lacunes et d'indiquer ce qu'on peut faire pour les combler. Cette personne aurait aussi pour rôle de travailler avec les organismes d'application de la loi afin d'arriver à un compromis.

Je sais que la tâche est difficile. Elle demandera beaucoup de travail et il faudra… Parfois, on parvient facilement à un consensus, et d'autres fois, c'est plus difficile. Mais si les discussions se poursuivent avec une réelle volonté de travailler, nous aurons, à nos yeux, franchi un grand pas dès le départ.

**La sénatrice Arnold :** Merci. Un rapport a été publié en 2019, puis un autre en 2024. Il s'est donc écoulé un certain temps depuis. Dans le cadre de vos travaux sur cette question,

maybe not evolving? Do you feel that the government is continuing to have this as a priority?

**Senator Ataullahjan:** As I mentioned, the strategy ended in 2024. Nothing has moved since then.

**Senator Arnold:** So nothing has happened.

**Senator Ataullahjan:** Nothing has happened, as far as I know. The five-year mandate expired in 2024. The government had an ongoing commitment of $10 million annually in the budget starting in 2024-25. Public Safety Canada is in the process of drafting and finalizing the next multi-year program.

I do not know if you are going to have Public Safety Canada as a witness. It could be a question that you could ask them to see where everything is going and, again, the need for us to have this as permanent legislation. If it is permanent legislation, then the work will continue, and it will not fall off.

**Senator Arnold:** Thank you.

**Senator K. Wells:** I have two questions. I will read a question for Mr. McLean to respond to.

It is my understanding that The Canadian Centre to End Human Trafficking has done some previous research looking at the experiences of 2SLGBTQI+ communities, in particular trans and gender-diverse people who were identified among survivors at disproportionately higher rates relative to their population. Is there current research that you could share with the committee to talk about the experiences of human trafficking within that particular vulnerable community in Canadian society?

That dovetails into a question that I have for Senator Ataullahjan. Your bill recognizes sexual orientation, gender identity and gender expression in its review principles but does not expressly name 2SLGBTQI+ communities among the vulnerable groups in paragraph 3(3)(d), which speaks to:

> . . . protect groups that are vulnerable to being [human] trafficked — including Indigenous, Black and Asian women and girls, at-risk youths and migrants — by promoting culturally and linguistically sensitive support, tools and awareness training . . . .

I wonder if you would be open to a friendly amendment there to include 2SLGBTQI+ communities. The reason I mention that is not only the work that has been done by The Canadian Centre to End Human Trafficking, but Women and Gender Equality Canada, in a 2026 fact sheet, has also explicitly identified the

avez-vous le sentiment que le travail se poursuit, mais qu'il n'évolue peut-être pas? Estimez-vous que le gouvernement continue d'en faire une priorité?

**La sénatrice Ataullahjan :** Comme je l'ai mentionné, la stratégie a pris fin en 2024. Rien n'a bougé depuis.

**La sénatrice Arnold :** Donc, rien ne s'est passé.

**La sénatrice Ataullahjan :** Rien ne s'est passé, à ma connaissance. Le mandat de cinq ans a pris fin en 2024. Le gouvernement avait inscrit au budget un engagement continu de 10 millions de dollars par année à compter de 2024-2025. Sécurité publique Canada est en train d'élaborer et de mettre au point le prochain programme pluriannuel.

Je ne sais pas si vous allez recevoir des représentants de Sécurité publique Canada comme témoins. Ce serait peut-être une question à leur poser pour savoir où en sont les choses et, encore une fois, pour faire ressortir la nécessité d'en faire une mesure législative permanente. Si c'est une mesure législative permanente, le travail se poursuivra et il ne s'arrêtera pas.

**La sénatrice Arnold :** Merci.

**Le sénateur K. Wells :** J'ai deux questions. Je vais en lire une à laquelle M. McLean pourra répondre.

Je crois savoir que le Centre canadien pour mettre fin à la traite des personnes a déjà mené des études sur les expériences vécues des communautés 2ELGBTQI+, en particulier des personnes trans et des personnes de diverses identités de genre, qui affichaient parmi les survivants des taux disproportionnellement élevés par rapport à leur poids démographique. Y a-t-il des études récentes que vous pourriez citer au comité et qui abordent les expériences de la traite des personnes au sein de ce groupe vulnérable en particulier dans la société canadienne?

Cela rejoint une question que je veux poser à la sénatrice Ataullahjan. Votre projet de loi reconnaît l'orientation sexuelle, l'identité de genre et l'expression de genre dans ses principes d'examen, mais il ne nomme pas expressément les communautés 2ELGBTQI+ parmi les groupes vulnérables visés à l'alinéa 3(3)d), qui dit :

> [...] protéger les groupes vulnérables à la traite des personnes — notamment les femmes et les filles autochtones, noires et asiatiques, les jeunes à risque et les migrants — en préconisant un soutien, des outils et des efforts de sensibilisation adaptés sur les plans culturel et linguistique [...]

Je me demande si vous seriez ouverte à un amendement favorable pour inclure les communautés 2ELGBTQI+. Je le mentionne non seulement en raison du travail accompli par le Centre canadien pour mettre fin à la traite des personnes, mais aussi parce que Femmes et Égalité des genres Canada, dans une

2SLGBTQI+ community and individuals within amongst populations that are at higher risk for human trafficking. As well, Public Safety Canada, in their national strategy 2023-25 report, has also identified consultation with members of the 2SLGBTQI+ community where they've expressed increased vulnerability connected to discrimination, housing instability, poverty and economic marginalization — all those factors that we know can heighten risk or vulnerability for human trafficking.

I wanted to ask for your thoughts on what you know about this community in the research to develop this bill, or conversations, and if you would consider an amendment to explicitly name that community given some of the evidence we have seen from key stakeholders.

**The Chair:** Mr. McLean's response will be in writing.

**Senator Ataullahjan:** Thank you, Senator Wells, for suggesting that.

I agree with you. An amendment of that kind would make this bill better and stronger, and I would wholeheartedly support it.

Thank you for raising this issue because, sometimes, while it is there, it needs to be spelled out more clearly. I think that would make the bill stronger. I would support it.

As you say, in conversations that we have, sometimes their experiences and what they face and go through are worse. I want to acknowledge that. I am full of gratitude to you for suggesting that.

The idea is anyone's human rights. For me, it is the same. As a human rights person, I often think with my heart of what is right. I am not a lawyer, so sometimes that kind of — I do not think of that. But I would support you in that. Thank you.

**The Chair:** I will ask a question here, Senator Ataullahjan.

To go back to the advisory committee that was not established as part of this strategy, I wonder if you understand why it wasn't established. Then I'm also wondering about an advisory committee that is made up solely of folks who have lived experience. Do you see that as separate, as an advisory committee that would also include experts from the sector who

fiche d'information de 2026, a expressément désigné la communauté 2ELGBTQI+ et ses membres parmi les populations qui sont les plus à risque d'être victimes de traite. De plus, dans son rapport 2023-2025 sur la stratégie nationale, Sécurité publique Canada fait aussi mention de consultations au cours desquelles des membres de la communauté 2ELGBTQI+ ont fait état d'une vulnérabilité accrue due à la discrimination, à l'instabilité en matière de logement, à la pauvreté et à la marginalisation économique, autant de facteurs dont nous savons qu'ils peuvent accroître le risque d'être victime de la traite des personnes ou d'y être vulnérable.

Je voulais vous demander votre point de vue sur ce que vous savez de cette communauté d'après les travaux de recherche menés dans le cadre de l'élaboration de ce projet de loi, ou d'après les conversations que vous avez eues, et savoir si vous envisageriez un amendement qui nommerait explicitement cette communauté, compte tenu de certains éléments probants que nous ont présentés les principaux intervenants.

**La présidente :** La réponse de M. McLean sera fournie par écrit.

**La sénatrice Ataullahjan :** Merci, sénateur Wells, d'avoir suggéré cela.

Je suis d'accord avec vous. Un amendement de ce genre améliorerait et renforcerait le projet de loi, et je l'appuierais de tout cœur.

Merci d'avoir soulevé la question. Parfois, même quand un élément figure déjà dans le texte, il faut l'énoncer plus clairement. Je pense que cette précision renforcerait le projet de loi. Je l'appuierais.

Comme vous le dites, il ressort parfois de nos conversations que les personnes dont nous parlons vivent des situations encore plus difficiles. Je tiens à le reconnaître. Je vous suis très reconnaissante de l'avoir proposé.

Il est question des droits de la personne de tout un chacun. À mes yeux, ils ont la même valeur pour tous. Comme je défends les droits de la personne, c'est souvent mon cœur qui me dit ce qui est juste. Je ne suis pas avocate, alors ce genre de choses… Je n'y pense pas toujours. Mais je vous appuierais là-dessus. Merci.

**La présidente :** J'ai une question pour vous, sénatrice Ataullahjan.

Pour revenir au comité consultatif qui devait être créé dans le cadre de la stratégie, savez-vous pourquoi il n'a pas vu le jour? J'aimerais aussi vous interroger sur l'idée d'un comité consultatif composé uniquement de personnes ayant une expérience vécue de la traite. Envisagez-vous un comité distinct qui comprendrait aussi des spécialistes du secteur sans qu'ils

do not necessarily have lived experience? That is a question to the both of you.

**Senator Ataullahjan:** Thank you.

I really do not know why the advisory committee was not established. The promise was there. They said they would establish it. As I said in my speaking notes, to date, it has not been established.

The idea of having those with lived experiences — I am not saying that I am not open to having somebody else on that committee. But what I would really like is to have those with lived experiences on that committee.

In our consultations and the work we have done through this committee, I remember one instance that sticks in my mind, where it had to do with another private member's bill that I had where the onus was on the person being trafficked to prove fear. How do you prove fear?

In those consultations, I remember talking to law enforcement who were saying that there was someone who was in court and the person whom he had trafficked was testifying. When she found out that she would be testifying and that he would be in court, she asked for makeup so that she could put on makeup so that she could look good even though he was in court and he was going to face a sentence. That fear was still in her mind.

The survivors, what they face and what they overcome — for me, it is very important to have them. If they have someone who has expertise or who will bring something to the table and make it stronger, I do not mind them being on that advisory committee.

It is important that we have those who have lived through it, been through it, been consumed by it and who have been impacted. You know, in this committee, we have heard testimony from so many people who are so vulnerable to even talk about their experiences. There have been instances — and Senator Bernard will remember — when people did not want to testify, even though they committed to it, and they did not want to testify.

**The Chair:** I can certainly understand that with the work that I have done in the past as well.

Would it be advisable or wise to include folks with lived experience on the same advisory body or perhaps look at a separate body with those who have expertise as opposed to folks who are survivors?

**Senator Ataullahjan:** Senator, sometimes you would be surprised at how strong the survivors can be. I have met many who speak very forcibly about what they have been through, and they get that strength.

aient nécessairement eux-mêmes vécu la traite? Ma question s'adresse à vous deux.

**La sénatrice Ataullahjan :** Merci.

Je ne sais vraiment pas pourquoi le comité consultatif n'a pas été mis sur pied. La promesse avait été faite. On avait dit qu'on le mettrait sur pied. Comme je l'ai dit dans mes notes d'allocution, à ce jour, il n'a pas été mis sur pied.

Quant à la composition du comité, je suis ouverte à l'idée que d'autres personnes y siègent. Ce à quoi je tiens vraiment, c'est à la présence de personnes ayant une expérience vécue de la traite.

Je me souviens d'un cas qui m'a marquée lors des consultations et des travaux de notre comité sur un autre projet de loi d'intérêt public du Sénat que j'avais présenté. Il était alors question du fardeau qui incombait à la victime de la traite de prouver qu'elle avait peur. Comment prouver qu'on a peur?

Lors de ces consultations, des agents des forces de l'ordre m'ont parlé d'un homme qui comparaissait devant le tribunal et de la victime qui témoignait contre lui. Quand elle a appris qu'elle devrait témoigner en sa présence, elle a demandé du maquillage pour se faire belle, même si cet homme comparaissait devant le tribunal et risquait une peine. Elle avait toujours peur.

Quand je pense à ce que les survivants affrontent et surmontent, je trouve très important qu'ils siègent au comité. Je n'ai aucune objection à ce qu'une personne qui possède une expertise ou qui peut apporter une contribution utile et renforcer le comité consultatif y siège aussi.

Il est important de compter parmi nous des gens qui ont vécu la traite, qui en ont subi les effets et dont la vie en a été bouleversée. Au comité, vous savez, nous avons entendu tant de personnes en situation de vulnérabilité pour qui il est difficile ne serait-ce que de parler de ce qu'elles ont vécu. La sénatrice Bernard s'en souviendra, certaines personnes avaient accepté de témoigner, mais, le moment venu, elles ne le voulaient plus.

**La présidente :** Je peux certainement comprendre cela, compte tenu du travail que j'ai fait moi aussi par le passé.

Serait-il judicieux de faire siéger les personnes ayant une expérience vécue de la traite au même comité consultatif que les spécialistes, ou devrait-on envisager un comité distinct pour les spécialistes?

**La sénatrice Ataullahjan :** Sénatrice, la force dont les survivants font preuve peut parfois vous surprendre. J'en ai rencontré beaucoup qui parlent avec conviction de ce qu'ils ont vécu et qui y puisent leur force.

That is something for the government to explore and for Public Safety Canada to look at. As I said, I think with my heart sometimes, not with my head.

I have been surprised by the strength that survivors have shown and what they bring to the table and what ideas they have.

As long as it is handled sensitively and you have people there with a willingness to do the right thing, to work and to protect those who are vulnerable in our community, I'm sure it will work.

**Senator Bernard:** Senator Ataullahjan, I have a follow-up question for you. The second point of your plan is that traffickers be held accountable.

When you were responding to a previous question, you said that they have managed to stay one step ahead of the law.

Can you talk more about the ways that trafficking has become more modernized in recent years? What developments should we be aware of in developing legislation to try to hold traffickers accountable?

**Senator Ataullahjan:** That is a difficult question to answer, Senator Bernard, because as I said, we have seen them stay one step ahead.

You see social media being used. There are accounts which do not identify the people who are using those accounts. Young people are being offered for trafficking.

In talking to law enforcement, they sometimes also feel that they will catch those who are trafficking people, yet they will be set free after going to court. I think we're all aware of that.

That is a whole different ball game. I do not want to open that can of worms, but these are conversations that we have had. Somehow they stay one step ahead. There is work being done. We will catch some. Some will get away. Some will be let go and will come back to continue trafficking.

This strategy requires consistency. It requires a commitment to do this work and to try to stay one step ahead. I know it is easy for me to say sitting here, and I know how hard it is because of the conversations I have had with law enforcement agencies.

We all know. Let's take Highway 401. It has become a corridor for trafficking. We are all aware of that. It's some of our rural areas too.

C'est quelque chose que le gouvernement doit explorer et que Sécurité publique Canada doit examiner. Comme je l'ai dit, je pense parfois avec mon cœur, pas avec ma tête.

J'ai été surprise par la force dont les survivants ont fait preuve, par ce qu'ils apportent à la discussion et par les idées qu'ils ont.

Du moment que cela se fait avec tact et qu'il y a là des gens qui ont la volonté de faire ce qu'il faut, de travailler et de protéger les personnes vulnérables de notre communauté, je suis certaine que cela fonctionnera.

**La sénatrice Bernard :** Sénatrice Ataullahjan, j'ai une question complémentaire pour vous. Le deuxième point de votre plan est que les trafiquants soient tenus responsables de leurs actes.

Lorsque vous répondiez à une question précédente, vous avez dit qu'ils avaient réussi à garder une longueur d'avance sur la loi.

Pouvez-vous nous en dire davantage sur l'évolution des méthodes des trafiquants ces dernières années? De quels changements devrions-nous tenir compte en élaborant des mesures législatives pour tenter de leur faire répondre de leurs actes?

**La sénatrice Ataullahjan :** C'est une question difficile, sénatrice Bernard, parce que, comme je l'ai dit, nous avons vu qu'ils gardent une longueur d'avance.

On voit que les trafiquants utilisent les médias sociaux. Certains comptes ne permettent pas d'identifier leurs utilisateurs. On y propose des jeunes à des fins de traite.

Quand je parle aux forces de l'ordre, elles aussi ont parfois l'impression qu'elles vont arrêter ceux qui font la traite des personnes, mais que ces gens seront remis en liberté après être passés devant le tribunal. Je pense que nous le savons tous.

C'est une tout autre affaire. Je ne veux pas ouvrir cette boîte de Pandore, mais ce sont des conversations que nous avons eues. D'une manière ou d'une autre, les trafiquants gardent une longueur d'avance. Il y a du travail qui se fait. Nous en attraperons certains. Certains s'en tireront. Certains seront remis en liberté, puis ils reviendront pour continuer à se livrer à la traite des personnes.

Cette stratégie exige de la constance. Elle exige qu'on s'investisse dans ce travail et qu'on essaie de garder une longueur d'avance. Je sais que c'est facile pour moi de le dire d'ici, et je sais à quel point c'est difficile, compte tenu des conversations que j'ai eues avec les organismes d'application de la loi.

Nous le savons tous. Prenons l'autoroute 401. Elle est devenue un corridor servant à la traite des personnes. Nous le savons tous. C'est aussi le cas de certaines de nos régions rurales.

There was another bill I was working on, and then COVID came. Otherwise, I had planned on going with the police in one of their cars to get a sense of what was happening and where it was happening, but we all knew that the 401 had become one huge corridor for human trafficking.

**Senator Karetak-Lindell:** Thank you for the information.

For me, when I think about human trafficking, I mainly think about sex workers and luring young people. In reading the information, we are talking about farm, domestic and other labour.

Is it harder to find those cases? Do fewer people report those types of human trafficking than sex trafficking? Thank you.

**Senator Ataullahjan:** This strategy covers human trafficking in all forms, including, of course, sexual exploitation, as you said, but also forced labour.

I do find that people who come into the country as temporary labourers don't want to report, generally, because they are so afraid of losing the jobs they have. This would cover that.

The consultation framework and the annual reporting also ensure that labour trafficking isn't overshadowed. It is important that we do not think of just sexual exploitation but also the labour exploitation that takes place, and sometimes they do not know what tools are available to them, where they can go and report. This will cover that too.

**Senator Karetak-Lindell:** Will this get information out to people brought into the country, or is it just Canadians who are caught up and don't know how to get out of these types of situations?

**Senator Ataullahjan:** In Parliament, we have related legislation on forced labour supply, and this would complement that. I think it was Senator Miville-Dechêne's bill. We do have legislation trying to cover forced labour in supply chains. This would complement it, not overshadow it.

**Senator K. Wells:** Senator Ataullahjan, this bill places responsibility with the Minister of Public Safety. Have you consulted with the minister or departmental officials on your bill? Have they expressed support or other opinions on your bill?

**Senator Ataullahjan:** I personally have not consulted with the minister.

Je travaillais à un autre projet de loi, puis la COVID est arrivée. J'avais prévu d'accompagner des policiers en patrouille pour me faire une idée de ce qui se passait et des endroits où cela se passait. Nous savions tous que l'autoroute 401 était devenue un important corridor de traite des personnes.

**La sénatrice Karetak-Lindell :** Merci pour ces renseignements.

Quand je pense à la traite des personnes, je pense surtout au travail du sexe et au recrutement de jeunes par la ruse. Or, les documents font aussi état du travail agricole, du travail domestique et d'autres formes de travail.

Est-il plus difficile de repérer ces cas? Ces formes de traite sont-elles moins souvent signalées que la traite à des fins d'exploitation sexuelle? Merci.

**La sénatrice Ataullahjan :** Cette stratégie couvre la traite des personnes sous toutes ses formes, y compris, bien sûr, l'exploitation sexuelle, comme vous l'avez dit, mais aussi le travail forcé.

Je constate effectivement que les travailleurs temporaires qui arrivent au pays ne veulent généralement pas signaler leur situation, parce qu'ils ont tellement peur de perdre leur emploi. Cette stratégie couvrirait aussi cette situation.

Le cadre de consultation et les rapports annuels font aussi en sorte que la traite à des fins de travail forcé ne passe pas au second plan. Il faut aussi tenir compte de l'exploitation par le travail. Parfois, les gens ignorent quels outils sont à leur disposition et à qui s'adresser pour signaler la situation. La stratégie en tiendra également compte.

**La sénatrice Karetak-Lindell :** Est-ce que cela permettra de transmettre ces renseignements aux personnes amenées au pays, ou est-ce que cela concerne seulement les Canadiens qui se retrouvent pris dans ce genre de situations et qui ne savent pas comment s'en sortir?

**La sénatrice Ataullahjan :** Au Parlement, nous avons une mesure législative connexe sur le travail forcé dans les chaînes d'approvisionnement, et ce projet de loi viendrait la compléter. Je pense que c'était le projet de loi de la sénatrice Miville-Dechêne. Nous avons bel et bien une loi qui tente de couvrir le travail forcé dans les chaînes d'approvisionnement. Ce projet de loi viendrait la compléter, et non lui faire de l'ombre.

**Le sénateur K. Wells :** Sénatrice Ataullahjan, ce projet de loi confie la responsabilité au ministre de la Sécurité publique. Avez-vous consulté le ministre ou des fonctionnaires du ministère au sujet de votre projet de loi? Ont-ils exprimé leur appui ou d'autres opinions au sujet de votre projet de loi?

**La sénatrice Ataullahjan :** Personnellement, je n'ai pas consulté le ministre.

Public Safety Canada is the department that coordinates the current strategy. This builds on existing procedures rather than creating new structures.

We all know that trafficking cuts through justice, immigration, labour, health and foreign affairs, which is why the bill requires a consultation framework. However, I personally have not had any consultations with the Minister of Public Safety. I am hoping that, again, you will have somebody from Public Safety Canada appear before this committee.

**Senator K. Wells:** Thank you.

**The Chair:** With no further questions, we wish to thank the both of you. This brings us to the end of our first panel. I sincerely thank you for taking the time to join us today. Your assistance with our study of the bill is greatly appreciated.

Mr. McLean, we look forward to receiving your written responses so that we will be able to have a fulsome understanding of the points you raised in your opening statement.

For our second panel, we have the pleasure of welcoming, by video conference, Victoria Pruden, President, Métis National Council; Genevieve LeBaron, Distinguished Professor of Global Supply Chain Governance, School of Public Policy, Simon Fraser University; and Nicole Barrett, Associate Professor, Peter A. Allard School of Law, University of British Columbia, and Director of the International Justice and Human Rights Clinic.

Professor Barrett is accompanied by Alexa Maierle, Student Clinician, International Justice and Human Rights Clinic, Peter A. Allard School of Law, University of British Columbia. Thank you all very much for joining us today.

We will begin by inviting you to provide your opening remarks before we move to questions from members.

**Victoria Pruden, President, Métis National Council:** Thank you so much. Good afternoon, everyone. First, I would like to thank the committee for the invitation to appear today and acknowledge that we are meeting on the traditional and unceded territory of the Algonquin Anishinaabe people.

[*Indigenous language spoken*]

I'm the President of the Métis National Council. I am honoured to be with you this afternoon representing my people, our citizens and governments in the Métis Nation.

Sécurité publique Canada est le ministère qui coordonne la stratégie actuelle. Cette approche s'appuie sur les procédures existantes plutôt que de créer de nouvelles structures.

Nous savons tous que la traite des personnes touche à la justice, à l'immigration, au travail, à la santé et aux affaires étrangères. C'est pourquoi le projet de loi exige l'établissement d'un cadre de consultation. Pour ma part, je n'ai pas consulté le ministre de la Sécurité publique. Je le répète, j'espère que vous inviterez une personne de Sécurité publique Canada à comparaître devant le comité.

**Le sénateur K. Wells :** Merci.

**La présidente :** Puisqu'il n'y a pas d'autres questions, je tiens à vous remercier tous les deux. Voilà qui met fin à nos échanges avec le premier groupe de témoins. Je vous remercie sincèrement d'avoir pris le temps de vous joindre à nous aujourd'hui. Nous vous sommes très reconnaissants de votre contribution à notre étude du projet de loi.

Monsieur McLean, nous avons hâte de recevoir vos réponses écrites afin de pouvoir bien saisir l'ensemble des points que vous avez soulevés dans votre déclaration préliminaire.

Pour notre deuxième groupe de témoins, nous avons le plaisir d'accueillir par vidéoconférence Mme Victoria Pruden, présidente du Ralliement national des Métis, Mme Genevieve LeBaron, professeure distinguée en gouvernance des chaînes d'approvisionnement mondiales à l'École de politique publique de l'Université Simon Fraser, et Me Nicole Barrett, professeure agrégée à la Faculté de droit Peter A. Allard de l'Université de la Colombie-Britannique et directrice de l'International Justice and Human Rights Clinic.

Me Barrett est accompagnée de Mme Alexa Maierle, étudiante clinicienne à l'International Justice and Human Rights Clinic de la Faculté de droit Peter A. Allard de l'Université de la Colombie-Britannique. Merci beaucoup à vous toutes de vous être jointes à nous aujourd'hui.

Nous vous invitons d'abord à présenter vos déclarations préliminaires. Les membres du comité vous poseront ensuite leurs questions.

**Victoria Pruden, présidente, Ralliement national des Métis :** Merci beaucoup. Bonjour à tous. Tout d'abord, j'aimerais remercier le comité de m'avoir invitée à comparaître aujourd'hui et reconnaître que nous sommes réunis sur le territoire traditionnel non cédé du peuple algonquin anishinabe.

[*Mots prononcés dans une langue autochtone*]

Je suis la présidente du Ralliement national des Métis. Je suis honorée d'être avec vous cet après-midi pour représenter mon peuple, nos citoyens et les gouvernements de la Nation métisse.

I am a proud Michif *iskwew*, or Métis woman, a mother and a *kokum*, or grandmother, with deep ancestral roots within the Métis Nation stemming from Alberta, Saskatchewan and Manitoba. I'm here representing the Métis National Council, which works nationally and internationally in coordination with our governing members: the Métis Nation of Ontario and the Otipemisiwak Métis Government within the Métis Nation of Alberta.

At the Métis National Council, we hold a memorandum of understanding with the Northwest Territory Métis Nation and work in partnership with Métis governments under what we call the Métis Policy Forum, where we bring together our governing members, as well as the Northwest Territory Métis Nation and other Métis governments, including Métis Nation British Columbia. We also do coordinated work with Métis Nation–Saskatchewan and the Metis Settlements General Council under the priorities covered by the Canada-Métis Nation Accord and what we call the permanent bilateral mechanism. We are proud of that coordinating work we do as a convenor and advocate to promote sound policy research and policy perspectives from a national lens as a national Indigenous organization in Canada.

I appreciate the opportunity to speak to Bill S-235 and, specifically, to the safety of Métis women, girls and our 2SLGBTQI+ relatives. Human trafficking must be understood alongside the wider crisis of missing and murdered Indigenous women, girls and Two-Spirit people in Canada. The Métis Nation has long been engaged in efforts to address this crisis, with Métis women, families, advocates and knowledge holders playing an important role in advancing Métis-specific priorities through the national action plan to end violence against Indigenous women and girls.

Their leadership and experiences must continue to inform how governments prevent violence and exploitation, support survivors and their families and strengthen justice and accountability. These priorities are directly relevant to the committee's consideration of Bill S-235.

I am just going to note for members of the committee that just about all Métis governments have elected Métis women citizen representatives who specialize in women and gender issues. That resource within the Métis government framework is important for us to acknowledge and understand.

Human trafficking is not only a criminal justice issue. Vulnerability to exploitation is shaped by housing insecurity, poverty, discrimination, child welfare transitions, gaps in transportation and limited access to culturally grounded services,

Je suis fière d'être une *Michif iskwew*, c'est-à-dire une femme métisse, une mère et une *kokum*, c'est-à-dire une grand-mère. Mes racines ancestrales sont profondément ancrées dans la nation métisse, en Alberta, en Saskatchewan et au Manitoba. Je représente le Ralliement national des Métis, qui travaille à l'échelle nationale et internationale avec ses membres dirigeants : la Nation métisse de l'Ontario et le gouvernement métis Otipemisiwak de la nation métisse de l'Alberta.

Le Ralliement national des Métis a conclu un protocole d'entente avec la Nation métisse des Territoires du Nord-Ouest. Nous travaillons avec les gouvernements métis dans le cadre de ce que nous appelons le forum sur les politiques métisses. Nous y réunissons nos membres dirigeants, la Nation métisse des Territoires du Nord-Ouest et d'autres gouvernements métis, dont la Nation métisse de la Colombie-Britannique. Nous travaillons aussi de concert avec la Nation métisse de la Saskatchewan et le Conseil général des établissements métis sur les priorités visées par l'Accord entre le Canada et la Nation métisse et par ce que nous appelons le mécanisme bilatéral permanent. En tant qu'organisation autochtone nationale au Canada, nous sommes fiers de réunir ces partenaires et de défendre leurs intérêts pour faire avancer la recherche sur les politiques et éclairer le débat dans une perspective nationale.

Je suis reconnaissante d'avoir l'occasion de parler du projet de loi S-235 et, plus particulièrement, de la sécurité des femmes et des filles métisses et de nos proches 2ELGBTQI+. Il faut comprendre la traite des personnes dans le contexte de la crise plus vaste des femmes, des filles et des personnes bispirituelles autochtones disparues et assassinées au Canada. La nation métisse participe depuis longtemps aux efforts visant à répondre à cette crise; les femmes et les familles métisses, les défenseurs métis et les détenteurs du savoir métis jouent un rôle important pour faire progresser les priorités propres aux Métis au moyen du plan d'action national visant à mettre fin à la violence faite aux femmes et aux filles autochtones.

Leur leadership et leurs expériences doivent continuer d'orienter la manière dont les gouvernements préviennent la violence et l'exploitation, soutiennent les survivants et leurs familles et renforcent la justice et la reddition de comptes. Ces priorités sont directement pertinentes pour l'étude du projet de loi S-235 par le comité.

Je vais simplement signaler aux membres du comité qu'à peu près tous les gouvernements métis comptent des citoyennes métisses élues comme représentantes et spécialisées dans les questions concernant les femmes et le genre. Il est important pour nous de reconnaître cette ressource, présente dans le cadre des gouvernements métis, et d'en comprendre le rôle.

La traite des personnes dépasse le cadre de la justice pénale. La précarité du logement, la pauvreté, la discrimination, les transitions liées à la protection de l'enfance, les lacunes dans les transports et l'accès limité à des services ancrés dans la culture,

including health, mental health, treatment for substance misuse and addictions and more.

For Métis citizens, these challenges can be compounded by geographic distance and service gaps, particularly in rural communities, and along transportation and resource development corridors. This is increasingly important for us to flag as economic development and resource-based economic development activities continue to ramp up in Canada.

Bill S-235 would require the minister to maintain and update the national strategy, address prevention and survivor supports, review the strategy within two years of coming into force and every five years thereafter, and report annually to Parliament.

These are important accountability mechanisms. However, the bill does not expressly identify Métis governments as partners in the review process or require distinctions-based reporting on outcomes and investments. We see this as an important gap that, if addressed, will help our Métis governments to address prevention services and ensure that there is wraparound support to both prevent instances of and help those impacted by human trafficking and the experience of exploitation in order to get the wraparound services they need.

The National Inquiry into Missing and Murdered Indigenous Women and Girls and its Calls for Justice provide an essential framework for addressing the systemic conditions that contribute to violence and exploitation. We know these very well in our own communities.

Métis governments work hard to provide culturally grounded programs and services to help, but we need to ensure that there aren't growing or widening gaps that can create even more dire circumstances for the most vulnerable members of our population.

For the Métis Nation, this work must reflect the distinct experiences, priorities and needs of Métis women, girls and our Two-Spirit relations, including the Métis-specific recommendations and priorities identified through efforts to address the MMIWG2S+ crisis.

We encourage the committee to consider how Bill S-235 can expressly recognize distinctions-based participation, reporting and accountability, while respecting the role of Métis governments and the expertise of survivors.

notamment en santé, en santé mentale et en traitement des problèmes de consommation et de dépendance, influent sur la vulnérabilité à l'exploitation.

Pour les citoyens métis, ces difficultés peuvent être aggravées par l'éloignement géographique et les lacunes dans les services, en particulier dans les collectivités rurales et le long des corridors de transport et de mise en valeur des ressources. Il est de plus en plus important pour nous de le signaler, alors que les activités de développement économique et celles axées sur les ressources continuent de prendre de l'ampleur au Canada.

Le projet de loi S-235 obligerait le ministre à maintenir et à tenir à jour la stratégie nationale, à y prévoir des mesures de prévention et de soutien aux survivants, à l'examiner dans les deux ans suivant l'entrée en vigueur de la loi, puis tous les cinq ans, et à déposer un rapport annuel devant le Parlement.

Ce sont d'importants mécanismes de reddition de comptes. Cependant, le projet de loi ne désigne pas expressément les gouvernements métis comme partenaires du processus d'examen et n'exige pas que les rapports sur les résultats et les investissements soient fondés sur les distinctions. À nos yeux, il s'agit d'une lacune importante. Si elle était comblée, nos gouvernements métis seraient mieux à même d'offrir des services de prévention et de veiller à ce que les personnes qui ont subi la traite et l'exploitation bénéficient de toute la gamme de services dont elles ont besoin.

L'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées et ses appels à la justice fournissent un cadre essentiel pour s'attaquer aux conditions systémiques qui contribuent à la violence et à l'exploitation. Nous les connaissons très bien dans nos propres communautés.

Les gouvernements métis travaillent fort pour offrir des programmes et des services d'aide ancrés dans la culture, mais nous devons veiller à ce qu'il n'y ait pas de lacunes qui s'aggravent ou se creusent et qui pourraient entraîner des situations encore plus graves pour les membres les plus vulnérables de notre population.

Pour la nation métisse, ce travail doit refléter les expériences, les priorités et les besoins distincts des femmes et des filles métisses ainsi que de nos proches bispirituels, notamment les recommandations et les priorités propres aux Métis qui ont été mises en évidence par les efforts déployés pour faire face à la crise des femmes, des filles et des personnes 2ELGBTQI+ autochtones disparues et assassinées.

Nous invitons le comité à examiner comment le projet de loi S-235 pourrait prévoir explicitement une approche fondée sur les distinctions en matière de participation, de production de rapports et de reddition de comptes, tout en respectant le rôle des gouvernements métis et l'expertise des survivants.

I just wanted to do a time check. How am I doing for time for my remarks?

**The Chair:** You have run out of time. I'm sure the questions will get to whatever else you would like to share.

**Ms. Pruden:** Thank you so much.

[*Indigenous language spoken*]

**The Chair:** Thank you, Ms. Pruden. We will now move to Ms. LeBaron.

**Genevieve LeBaron, Distinguished Professor of Global Supply Chain Governance, School of Public Policy, Simon Fraser University, as an individual:** Thank you, honourable senators, for inviting me to be with you today. It's an honour to appear alongside the other esteemed witnesses.

I'm Genevieve LeBaron, and I'm calling in today from the unceded territory of the Musqueam, Squamish and Tsleil-Waututh Nations in Vancouver, B.C.

For nearly 20 years, my research has focused on forced labour and human trafficking. I have looked particularly at how it shows up in the supply chains that Canadians rely on every day. I have also researched the effectiveness of different public policy solutions to combat forced labour and human trafficking.

My team has interviewed thousands of workers who experienced forced labour and human trafficking in Canada, as well as in global supply chains that provide goods to Canadians. We also interview government and industry representatives.

I'm pleased to be here today to speak in support of Bill S-235. Canada's National Strategy to Combat Human Trafficking has done important work, but it exists at the discretion of the government of the day. This bill would change that. It would give the strategy a permanent home in law. It would require regular review and public reporting to Parliament, and it would put people with lived experience at the centre of decision making. Each of these is a meaningful step in the right direction for Canadian public policy, and I commend the senator for bringing it forward.

Canada is a champion of human rights, yet we lag behind the other G7 nations when it comes to legislation and government action to combat forced labour and human trafficking. I see this as a step in the right direction.

Je voulais simplement vérifier le temps qu'il me reste. Combien de temps me reste-t-il pour mes observations?

**La présidente :** Votre temps est écoulé. Je suis certaine que les questions permettront d'aborder tout ce que vous aimeriez encore nous dire.

**Mme Pruden :** Merci beaucoup.

[*Mots prononcés dans une langue autochtone*]

**La présidente :** Merci, madame Pruden. Nous allons maintenant passer à Mme LeBaron.

**Genevieve LeBaron (professeure émérite en gouvernance des chaînes d'approvisionnement mondiales, École de politique publique, Université Simon Fraser), à titre personnel :** Honorables sénatrices et sénateurs, merci de m'avoir invitée à comparaître aujourd'hui. C'est un honneur de comparaître aux côtés des autres éminents témoins.

Je suis Genevieve LeBaron, et je vous parle aujourd'hui depuis le territoire non cédé des nations Musqueam, Squamish et Tsleil-Waututh, à Vancouver, en Colombie-Britannique.

Depuis près de 20 ans, mes recherches portent sur le travail forcé et la traite des personnes. J'ai examiné plus particulièrement la façon dont ce phénomène se manifeste dans les chaînes d'approvisionnement dont les Canadiens dépendent au quotidien. J'ai également étudié l'efficacité de différentes solutions de politique publique pour lutter contre le travail forcé et la traite des personnes.

Mon équipe a mené des entrevues auprès de milliers de travailleurs qui ont subi le travail forcé et la traite des personnes au Canada, ainsi que dans des chaînes d'approvisionnement mondiales qui fournissent des biens aux Canadiens. Nous menons aussi des entrevues auprès de représentants du gouvernement et du secteur privé.

Je suis heureuse de prendre la parole aujourd'hui à l'appui du projet de loi S-235. La Stratégie nationale de lutte contre la traite des personnes a permis de réaliser un travail important, mais son maintien dépend du gouvernement en place. Le projet de loi changerait la donne en inscrivant la stratégie dans la loi de façon permanente. Il exigerait des examens périodiques et le dépôt de rapports publics au Parlement, et placerait les personnes ayant une expérience vécue de la traite au cœur de la prise de décisions. Chacune de ces mesures représente un progrès important pour les politiques publiques canadiennes, et je félicite la sénatrice d'avoir présenté ce projet de loi.

Le Canada est un ardent défenseur des droits de la personne, mais nous accusons du retard par rapport aux autres pays du G7 en matière de législation et d'action gouvernementale visant à lutter contre le travail forcé et la traite des personnes. J'y vois un pas dans la bonne direction.

I have three thoughts on how the bill could be made even stronger.

The first is related to labour trafficking. Most of the public attention to date has focused on human trafficking for the purpose of sexual exploitation. No doubt this causes devastating harm, but trafficking for forced labour is also happening in Canada in sectors like agriculture, construction and care work, and by many measures, it is a much greater problem statistically than sex trafficking. This bill could make clearer that this strategy covers both forms. One simple way it could do this is by adding Canada's international commitments on forced labour through the International Labour Organization to the commitments that the bill already lists.

The second is around prevention. The bill wisely asks the strategy to tackle root causes, like poverty and discrimination, which is something that other researchers and I have been urging for a long time. I am really pleased to see that emphasis in the bill. My research shows that vulnerability to human trafficking for forced labour grows where workers can't leave a bad employer, when they have taken on debt to get a job or where labour standards are not well enforced. Prevention works best when these conditions are addressed.

That means involving departments that are responsible for employment and immigration, alongside public safety, and connecting the strategy as best as we can with Canada's other recent efforts, such as the supply chain reporting law.

Third, knowing what works, the bill's annual reporting requirement is very welcome. I was especially pleased to see the website that would consolidate research findings; that's a really critical element of this bill. Federal evaluations have noted that gaps in data make it hard to assess effectiveness.

The committee could also consider asking that the reports include consistent, clear goals and measures of progress so that Parliament and Canadians can see the strategy's impacts and how the strategy evolves over time. We have really learned from other national legislation around forced labour in the U.K. and other places that, where we're not requiring reporting on the metrics that matter the most, we often end up with a bunch of reporting that is not necessarily as relevant to the actual effectiveness and outcomes that we're interested in. Therefore, it's worth considering how we can ensure that the most

J'ai trois observations à formuler sur la façon dont le projet de loi pourrait être renforcé davantage.

Le premier point concerne la traite à des fins de travail forcé. Jusqu'ici, l'attention du public s'est surtout portée sur la traite à des fins d'exploitation sexuelle. Celle-ci cause des préjudices dévastateurs, mais la traite à des fins de travail forcé existe aussi au Canada, notamment dans l'agriculture, la construction et les soins à la personne. Plusieurs indicateurs montrent qu'il s'agit d'un problème beaucoup plus répandu que la traite à des fins d'exploitation sexuelle, d'un point de vue statistique. Le projet de loi pourrait préciser que la stratégie vise les deux formes. Il suffirait d'ajouter aux engagements déjà énumérés ceux que le Canada a pris en matière de travail forcé auprès de l'Organisation internationale du Travail.

Le deuxième point concerne la prévention. Le projet de loi demande judicieusement que la stratégie s'attaque aux causes profondes, comme la pauvreté et la discrimination, ce que d'autres chercheurs et moi réclamons depuis longtemps. Je suis très heureuse de voir que le projet de loi met l'accent là-dessus. Mes recherches montrent que la vulnérabilité à la traite de personnes à des fins de travail forcé augmente lorsque les travailleurs ne peuvent pas quitter un employeur qui les traite mal, lorsqu'ils se sont endettés pour obtenir un emploi ou lorsqu'on ne fait pas bien respecter les normes du travail. La prévention donne les meilleurs résultats lorsque l'on s'attaque à ces conditions.

Cela signifie qu'il faut faire participer les ministères responsables de l'emploi et de l'immigration aux côtés du ministère responsable de la sécurité publique et arrimer la stratégie du mieux que nous pouvons aux autres efforts récents du Canada, comme la loi sur la production de rapports relatifs aux chaînes d'approvisionnement.

Troisièmement, il faut savoir quelles mesures fonctionnent. L'obligation de présenter un rapport annuel est particulièrement bienvenue. Je suis aussi très heureuse que le projet de loi prévoie un site Web qui regrouperait les résultats de recherche. C'est un élément essentiel du projet de loi. Selon des évaluations fédérales, les lacunes dans les données compliquent l'évaluation de l'efficacité des mesures.

Le comité pourrait aussi envisager de demander que les rapports présentent des objectifs et des indicateurs de progrès clairs et cohérents, afin que le Parlement et les Canadiens puissent constater les effets de la stratégie et suivre son évolution au fil du temps. Ce que nous avons vraiment appris d'autres lois nationales sur le travail forcé, au Royaume-Uni et ailleurs, c'est que, lorsqu'on n'exige pas de rapports sur les indicateurs les plus importants, on se retrouve souvent avec une foule de rapports qui ne sont pas nécessairement aussi pertinents pour juger de l'efficacité réelle et des résultats qui nous intéressent. Il vaut

important data for assessing effectiveness is what we're getting in the reporting.

Finally, I want to emphasize the bill's commitment to survivors' voices, which is an important strength of the bill. I would simply encourage that the survivors of labour trafficking and trafficking for forced labour, in addition to sexual exploitation, many of whom are migrant workers in Canada, be included in the advisory committee and during consultations.

With these refinements, the bill can help ensure that Canada's response to human trafficking is lasting, accountable and reaches everyone affected.

Thank you very much, and I look forward to your questions.

**The Chair:** Thank you, Ms. LeBaron. We will now move to Ms. Barrett.

**Nicole Barrett, Director, International Justice and Human Rights Clinic, Peter A. Allard School of Law, University of British Columbia, as an individual:** Thank you very much. My name is Nicole Barrett. I'm a law professor at the Peter A. Allard School of Law at the University of British Columbia, where I direct the International Justice and Human Rights Clinic. I'm speaking today from the traditional, ancestral and unceded territory of the Musqueam people, where the University of British Columbia is located. We would like to thank Senator Ataullahjan as well as MP Arnold Viersen for their leadership in advancing Bill S-235.

You will note that there will be a lot of overlapping comments with the previous two speakers. I think it is very good news that we're finding we have some similar observations.

We welcome this bill because it establishes a continuing statutory obligation to maintain, update, monitor and review Canada's National Strategy to Combat Human Trafficking. This is an important step toward ensuring that combatting trafficking remains a government priority rather than a series of temporary policy initiatives that come and go, which we have seen over the years.

Back in 2010, I authored a report for Canada's Federal-Provincial-Territorial Forum of Senior Officials responsible for the Status of Women, which is entitled *An Exploration of Promising Practices in Response to Human Trafficking in Canada*. The very first promising practice that I recommended at the time was a comprehensive national anti-trafficking structure

donc la peine de réfléchir à la façon dont nous pouvons veiller à ce que les données les plus importantes pour évaluer l'efficacité soient bien celles que nous obtenons dans les rapports.

Enfin, je tiens à souligner la place que le projet de loi accorde à la voix des survivants. C'est l'un de ses grands atouts. Je recommande simplement que les personnes ayant survécu à la traite à des fins d'exploitation par le travail ou de travail forcé, dont beaucoup sont des travailleurs migrants au Canada, siègent au comité consultatif et participent aux consultations aux côtés des survivants de l'exploitation sexuelle.

Avec ces améliorations, le projet de loi peut aider le Canada à lutter durablement contre la traite des personnes, à rendre compte de son action et à rejoindre toutes les personnes touchées.

Merci. J'attends vos questions avec intérêt.

**La présidente :** Merci, madame LeBaron. Nous passons maintenant à Me Barrett.

**Me Nicole Barrett, directrice, International Justice and Human Rights Clinic, Faculté de droit Peter A. Allard, Université de la Colombie-Britannique, à titre personnel :** Merci beaucoup. Je m'appelle Nicole Barrett. Je suis professeure de droit à la Faculté de droit Peter A. Allard de l'Université de la Colombie-Britannique, où je dirige l'International Justice and Human Rights Clinic, ou clinique sur la justice internationale et les droits internationaux de la personne. Je prends la parole aujourd'hui depuis le territoire traditionnel, ancestral et non cédé du peuple Musqueam, où se trouve l'Université de la Colombie-Britannique. Nous tenons à remercier la sénatrice Ataullahjan et le député Arnold Viersen pour le leadership dont ils ont fait preuve en faisant progresser le projet de loi S-235.

Vous remarquerez que mes propos recouperont beaucoup ceux des deux intervenantes précédentes. Je pense que c'est une très bonne nouvelle de constater que nous avons des observations semblables.

Nous accueillons favorablement ce projet de loi, car il inscrit dans la loi l'obligation permanente de maintenir et de tenir à jour la Stratégie nationale de lutte contre la traite des personnes, d'en suivre la mise en œuvre et de l'examiner. C'est un pas important pour que la lutte contre la traite des personnes demeure une priorité gouvernementale et cesse de dépendre d'initiatives temporaires qui se succèdent au fil des ans.

En 2010, j'ai rédigé, pour le Forum fédéral-provincial-territorial des hauts fonctionnaires responsables de la condition féminine, un rapport intitulé *Tour d'horizon des pratiques prometteuses en réponse à la traite des personnes au Canada*. La toute première pratique prometteuse que j'avais recommandée à l'époque était une structure nationale complète de lutte contre la

that comprised three elements, the first of which was a national action plan. We are now calling that a national strategy.

Bill S-235 is, to my mind, both very necessary and long overdue. An ongoing national strategy is critical to establishing a coherent, comprehensive and operational framework to address this grave violation of human rights, so we are very pleased to support the bill.

We will suggest five friendly amendments to broaden and strengthen the legislation. I will now turn the floor over to one of our student clinicians, Alexa Maierle, to present those amendments.

**Alexa Maierle, Student Clinician, International Justice and Human Rights Clinic, Peter A. Allard School of Law, University of British Columbia, as an individual:** Thank you.

First, we would recommend specifically adding labour trafficking references in Bill S-235. Canada's most recent national strategy confirms that forced labour is one of the primary forms of human trafficking and encourages industry to take steps to reduce the presence of forced labour in their supply chains.

While the bill mentions Canada's obligations under several international conventions, neither the bill's preamble nor subclause 3(2) include Canada's international agreements prohibiting forced labour. Specifically, Canada has ratified the International Labour Organization's Forced Labour Convention, 1930 (No. 29), Abolition of Forced Labour Convention, 1957 (No. 105) and Worst Forms of Child Labour Convention, 1999 (No. 182). We recommend expressly referencing these international agreements in the preamble and subclause 3(2) of the bill to ensure the national strategy addresses the full range of human trafficking and accurately reflects Canada's international legal obligations in this regard.

Likewise, we would add, in subclause 3(3), measures specifically related to supply chains and forced labour to ensure cohesion with Canada's Fighting Against Forced Labour and Child Labour in Supply Chains Act and the forthcoming Bill C-35, both of which address labour trafficking and forced labour. The clinic is also willing to provide suggested wording changes during the question period in that regard.

Second, the national strategy should acknowledge the non-punishment of victims of trafficking principle. Victims of human trafficking should not be prosecuted or penalized for unlawful activities they were compelled to undertake as a direct

traite des personnes comprenant trois éléments, dont le premier était un plan d'action national. Ce plan d'action, nous l'appelons maintenant une stratégie nationale.

Le projet de loi S-235 est, à mon avis, à la fois plus que nécessaire et attendu depuis trop longtemps. Une stratégie nationale permanente est essentielle pour établir un cadre cohérent, complet et opérationnel afin de s'attaquer à cette grave violation des droits de la personne. C'est pourquoi nous sommes très heureux d'appuyer ce projet de loi.

Nous allons proposer cinq amendements pour élargir la portée du projet de loi et le renforcer. Je cède maintenant la parole à Mme Alexa Maierle, l'une de nos étudiantes cliniciennes, qui vous les présentera.

**Alexa Maierle, étudiante clinicienne, International Justice and Human Rights Clinic, Faculté de droit Peter A. Allard, Université de la Colombie-Britannique, à titre personnel :** Merci.

Premièrement, nous recommandons que le projet de loi S-235 mentionne expressément la traite à des fins d'exploitation par le travail. La plus récente stratégie nationale du Canada reconnaît que le travail forcé est l'une des principales formes de traite des personnes et encourage les entreprises à prendre des mesures pour réduire le recours au travail forcé dans leurs chaînes d'approvisionnement.

Le projet de loi mentionne les obligations du Canada au titre de plusieurs conventions internationales, mais ni le préambule ni le paragraphe 3(2) ne font état des accords internationaux auxquels le Canada est partie et qui interdisent le travail forcé. Le Canada a notamment ratifié trois conventions de l'Organisation internationale du Travail : la Convention (n$^{o}$ 29) sur le travail forcé de 1930, la Convention (n$^{o}$ 105) sur l'abolition du travail forcé de 1957 et la Convention (n$^{o}$ 182) sur les pires formes de travail des enfants de 1999. Nous recommandons de mentionner expressément ces accords dans le préambule et au paragraphe 3(2) du projet de loi pour que la stratégie nationale couvre toutes les formes de traite des personnes et reflète fidèlement les obligations internationales du Canada à cet égard.

De même, nous ajouterions au paragraphe 3(3) des mesures portant expressément sur les chaînes d'approvisionnement et le travail forcé afin d'assurer la cohérence avec la Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement et le projet de loi C-35 à venir, qui portent tous deux sur la traite à des fins d'exploitation par le travail et sur le travail forcé. La clinique est également disposée à proposer un libellé pendant la période de questions.

Deuxièmement, la stratégie nationale devrait reconnaître le principe de non-sanction des victimes de la traite des personnes. Les victimes de la traite des personnes ne devraient pas être poursuivies ni sanctionnées pour avoir pris part à des activités

consequence of their exploitation, such as drug production and drug trafficking, possession of fraudulent documents and non-compliance with immigration laws. Policy measures that implement this non-punishment principle are central to comprehensive anti-trafficking frameworks. The principle has received wide support internationally in UN principles and guidelines, treaties and UN resolutions, and it can be found in Article 4(2) of the Protocol of 2014 to the Forced Labour Convention, 1930, which is binding on Canada.

illicites auxquelles elles ont été contraintes en conséquence directe de leur exploitation, comme la production et le trafic de drogue, la possession de faux documents et le non-respect des lois sur l'immigration. Les mesures de politique publique qui donnent effet à ce principe de non-sanction sont au cœur des cadres globaux de lutte contre la traite des personnes. Ce principe bénéficie d'un large appui à l'échelle internationale, comme en témoignent des principes et lignes directrices des Nations unies, des traités et des résolutions de l'ONU; il figure aussi au paragraphe 2 de l'article 4 du Protocole de 2014 relatif à la convention sur le travail forcé, qui date de 1930, et ce protocole lie le Canada.

The national strategy should assess how Canadian criminal, immigration and administrative laws can better implement this principle, including consideration of a statutory defence and mechanisms for removing trafficking-related criminal records.

La stratégie nationale devrait analyser comment le droit criminel, le droit de l'immigration et le droit administratif du Canada peuvent mieux mettre en œuvre ce principe, notamment par l'examen d'un moyen de défense prévu par la loi et de mécanismes de radiation des casiers judiciaires liés à la traite des personnes.

Third, we recommend expanding subparagraph 3(3)(c)(ii) to address a broader range of root causes of human trafficking, including homelessness, childhood abuse, substance abuse, family and household instability, disability, and migration and displacement. Recent empirical research identifies these factors as significant vulnerabilities that traffickers exploit. Addressing them through targeted, evidence-based prevention measures would reduce the incidence of trafficking and the substantial and economic costs associated with responding after exploitation has occurred.

Troisièmement, nous recommandons d'élargir le sous-alinéa 3(3)c)(ii) pour qu'il vise davantage de causes profondes de la traite des personnes, notamment l'itinérance, la maltraitance durant l'enfance, l'usage problématique de substances, l'instabilité familiale et du milieu de vie, le handicap, la migration et les déplacements de population. Des études empiriques récentes montrent que ces facteurs créent d'importantes vulnérabilités que les trafiquants exploitent. Des mesures de prévention ciblées et fondées sur des données probantes permettraient de réduire l'incidence de la traite et les coûts élevés qu'entraîne une intervention après les faits.

During the coming question period, we would be happy to provide specific wording for subparagraph 3(3)(c)(ii).

Pendant la période de questions qui suivra, nous vous fournirons avec plaisir un libellé précis pour le sous-alinéa 3(3)c)(ii).

We recommend coordinating the language in subparagraph 3(3)(c)(ii) with the language of paragraph 4(4)(b) as well. To encourage a focus on prevention, we would also add in subclause 4(3) on paramount principles: "the paramount principles of focusing on prevention."

Nous recommandons aussi d'harmoniser le libellé du sous-alinéa 3(3)c)(ii) avec celui de l'alinéa 4(4)b). Pour inciter à mettre l'accent sur la prévention, nous ajouterions également, au paragraphe 4(3) portant sur les principes primordiaux, les mots suivants : « les principes primordiaux consistant à mettre l'accent sur la prévention ».

Fourth, criminal prosecution is essential but is slower and more expensive than other forms of enforcement, as it generally responds to wrongdoing after the exploitation has occurred. Relevant civil, labour, immigration and administrative laws can also prevent exploitation and trafficking, regulate abusive practices and provide compensation, often at a much quicker pace. Thus, we recommend amending paragraph 3(3)(e) to expressly include civil, labour, employment, immigration, human rights and administrative laws alongside criminal enforcement.

Quatrièmement, les poursuites criminelles sont essentielles, mais elles prennent plus de temps et coûtent plus cher que d'autres moyens de faire appliquer la loi, puisqu'elles visent généralement des actes répréhensibles une fois que l'exploitation a eu lieu. Les dispositions pertinentes du droit civil, du droit du travail, du droit de l'immigration et du droit administratif peuvent aussi prévenir l'exploitation et la traite des personnes, encadrer les pratiques abusives et prévoir une indemnisation, souvent beaucoup plus rapidement. Nous recommandons donc de modifier l'alinéa 3(3)e) pour y mentionner expressément le droit civil, le droit du travail et de l'emploi, le droit de l'immigration, les lois sur les droits de la personne et le droit administratif, en plus de l'application du droit criminel.

Finally, the clinic recommends that the bill provide for meaningful survivor participation in developing the national strategy. We also recommend greater transparency in the minister's reports. At present, subclause 4(2) only requires the minister to consult individuals with lived experience during each review. To be effective, survivor input must be meaningful and specific.

Therefore, we recommend three amendments to clause 4: First, the minister should give the survivor advisory committee the draft review report before it is finalized, and the committee's written response should be published alongside the final report. Second, the report should list the recommendations received, state which were adopted and give reasons for any that were not. Third, survivors who participate should receive appropriate supports and compensation for their time. Those measures would promote both substantive survivor participation as well as transparency.

In closing, the International Justice and Human Rights Clinic commends Senator Ataullahjan and MP Viersen for bringing forward Bill S-235 and centring survivors and the groups most vulnerable to trafficking. We see this bill as a necessary and critically important part of Canada's national human trafficking structure.

Thank you.

**The Chair:** Thank you, and thank you all for your remarks. We will now proceed to questions from senators. I remind members that you each have five minutes for your question, and that includes the answer.

I offer the first question to our deputy chair, Senator Bernard.

**Senator Bernard:** Thank you all for your testimony. One of the themes that came up with the last panel was that traffickers are managing to stay one step ahead of the law. Do any of you have an opinion on what you would see as the strengths of this bill or perhaps some of the limitations in terms of addressing that whole issue around legal accountability?

**Ms. Barrett:** I'm happy to start.

It is true that traffickers are continually finding new forms of ways to exploit people. Most recently, I had a very challenging conversation with prosecutors in Orange County, California. They are now dealing with sextortion that is based on artificial intelligence, or AI, being combined with social media images of groups of people who are perhaps smiling together in a group in front of a fountain, and then through AI, they can make sexually explicit photos and extort people for those photos and get them

Enfin, la clinique recommande que le projet de loi prévoie une véritable participation des survivants à l'élaboration de la stratégie nationale. Nous recommandons également une plus grande transparence dans les rapports du ministre. Dans sa forme actuelle, le paragraphe 4(2) exige seulement que le ministre consulte les personnes ayant une expérience vécue de la traite à chaque examen. Pour être utile, la contribution des survivants doit être concrète et précise.

Nous recommandons donc trois amendements à l'article 4. Premièrement, le ministre devrait remettre au comité consultatif des survivants l'ébauche du rapport d'examen avant sa mise au point, et la réponse écrite du comité devrait être publiée en même temps que le rapport définitif. Deuxièmement, le rapport devrait énumérer les recommandations reçues, indiquer lesquelles ont été retenues et expliquer pourquoi les autres ne l'ont pas été. Troisièmement, les survivants qui participent devraient bénéficier d'un soutien approprié et être rémunérés pour le temps qu'ils y consacrent. Ces mesures favoriseraient une participation de fond des survivants et une plus grande transparence.

En terminant, l'International Justice and Human Rights Clinic félicite la sénatrice Ataullahjan et le député Viersen d'avoir présenté le projet de loi S-235 et d'y avoir placé les survivants et les groupes les plus vulnérables à la traite des personnes au cœur des priorités. Nous considérons ce projet de loi comme un élément nécessaire et d'une importance capitale du cadre national canadien de lutte contre la traite des personnes.

Merci.

**La présidente :** Merci, et merci à toutes pour vos observations. Nous passons maintenant aux questions des sénatrices et sénateurs. Je rappelle à chaque membre que vous disposez de cinq minutes, réponse comprise.

Je donne la parole à notre vice-présidente, la sénatrice Bernard, pour la première question.

**La sénatrice Bernard :** Merci à vous toutes pour vos témoignages. Un point est ressorti de nos échanges avec le groupe de témoins précédent : les trafiquants réussissent à garder une longueur d'avance sur la loi. L'une d'entre vous pourrait-elle nous dire quelles sont, à son avis, les forces et, éventuellement, les limites du projet de loi lorsqu'il s'agit de tenir les trafiquants responsables de leurs actes devant la loi?

**Me Barrett :** Je veux bien commencer.

C'est vrai que les trafiquants trouvent sans cesse de nouvelles façons d'exploiter les gens. Tout récemment, j'ai eu une conversation très difficile avec des procureurs du comté d'Orange, en Californie. Ils doivent maintenant composer avec des cas de sextorsion qui font intervenir l'intelligence artificielle, ou l'IA. Les trafiquants partent de photos de groupe publiées sur les médias sociaux, par exemple de gens qui sourient devant une fontaine. Ils se servent ensuite de l'IA pour créer des images

into trafficking situations, even though all the victims had done was post an image on social media.

This is the type of reality that we're now dealing with, which is very challenging for police and for investigators. This bill, in my mind, needs to be more of a framework for collecting information rather than something that is very specific about staying one step ahead. We need to put the structures in place so that we have coordination across all levels of government and we're getting the best information that we can and, as Professor LeBaron mentioned, we are able to ask the right questions and get the right data. Oftentimes, we struggle, and I know because for over two decades now, I've been researching human trafficking. At the beginning, we had no information.

Getting the information is always a struggle, but I think this bill should collect it in the best way that it can. I'll stop. I see there are other hands up.

**Ms. Pruden:** I'll just be very brief. One of the things that we see in terms of the strength of Bill S-235 is that it establishes a lasting framework for federal accountability, and thus the potential weakness is that as trafficking continues to evolve, a strategy that is reviewed every five years may not always respond quickly enough to emerging risks. Indeed, the example that Professor Barrett just mentioned about everything evolving so rapidly with AI is a perfect example of an emerging risk that's happening so quickly, we're scrambling to respond.

One of the reasons why we believe that ongoing engagement with our Métis governments, for example, and communities and survivors is so important is because that intersection and that feedback loop can help us to identify emerging vulnerabilities and determine whether the prevention measures that we're trying to put in place are actually working or need to be adjusted to be more responsive to these emerging risks.

We need a national strategy that is not only accountable through reporting but is also flexible enough to respond to changing circumstances and improve safety. We're very happy about the integration of the survivor advisory committee in the bill, and we really hope that dynamic — we're hoping for some inclusion and to promote distinctions-based Indigenous inclusion in that advisory circle as one of the ways to keep flexible and on top of emerging risks as things evolve. Thank you.

**Ms. LeBaron:** I don't totally agree that traffickers are always ahead of the law. I think a lot of trafficking looks the same as it has looked for 20 years. I think that, actually, we get caught up in the new stuff, but the vast majority of it still looks the same,

sexuellement explicites et s'en servir pour faire chanter ces personnes et les entraîner dans la traite, alors que les victimes avaient simplement publié une photo.

Voilà le genre de situation à laquelle nous devons maintenant faire face, et cela complique beaucoup le travail des policiers et des enquêteurs. À mon avis, le projet de loi devrait surtout établir un cadre de collecte de renseignements. Il est difficile de prescrire en détail comment garder une longueur d'avance. Nous devons mettre en place les structures nécessaires pour que tous les ordres de gouvernement se concertent, que nous obtenions les meilleurs renseignements possibles et que nous puissions, comme Mme LeBaron l'a dit, poser les bonnes questions et recueillir les données dont nous avons besoin. Ce n'est pas toujours facile. Je le sais parce que je mène des recherches sur la traite des personnes depuis plus de deux décennies. Au départ, nous n'avions aucun renseignement.

Obtenir les données est toujours difficile, mais je pense que ce projet de loi devrait prévoir leur collecte de la meilleure façon possible. Je vais m'arrêter ici. Je vois que d'autres personnes ont levé la main.

**Mme Pruden :** Je serai très brève. L'une des forces du projet de loi S-235, à nos yeux, est qu'il établit un cadre durable de reddition de comptes à l'échelle fédérale. Comme les méthodes de traite évoluent, un examen tous les cinq ans risque toutefois de ne pas nous permettre de réagir assez vite aux nouveaux risques, et c'est une faiblesse à considérer. Me Barrett vient de donner un très bon exemple avec l'évolution rapide de l'intelligence artificielle. C'est un risque émergent auquel nous avons du mal à réagir assez rapidement.

Il est donc essentiel, à notre avis, de maintenir le dialogue avec les gouvernements métis, les communautés et les survivants. Leurs points de vue et leurs observations peuvent nous aider à repérer les nouvelles vulnérabilités et à déterminer si les mesures de prévention fonctionnent ou doivent être adaptées aux risques émergents.

Nous avons besoin d'une stratégie nationale qui assure la reddition de comptes par la présentation de rapports et qui est assez souple pour s'adapter à l'évolution des circonstances et améliorer la sécurité. Nous sommes très heureux que le projet de loi prévoie un comité consultatif des survivants. Nous espérons que ce comité pourra faire une place aux Autochtones selon une approche fondée sur les distinctions. C'est l'un des moyens de conserver cette souplesse et de suivre l'évolution des risques. Merci.

**Mme LeBaron :** Je ne suis pas tout à fait d'accord pour dire que les trafiquants ont toujours une longueur d'avance sur la loi. Une bonne partie de la traite se pratique comme il y a 20 ans, à mon avis. Je pense que nous nous attardons aux nouvelles

and a lot of the same issues apply, and it's just a lack of prosecution and addressing the root causes. Thank you.

**The Chair:** Thank you.

**Senator Arnold:** Thank you all for being with us today and for the important work that you do.

In 2024, Public Safety Canada announced that it was working on the next iteration of the strategy, which will be informed by insights and guidance from victims and survivors, partners and front-line practitioners. The updated strategy, as you know, has not been released. I'm curious if any of you have been consulted at this point.

**Ms. Pruden:** No, not at this point.

**Ms. Barrett:** I don't know that I've been specifically consulted on the national strategy update, but the clinic is the official research arm of the All Party Parliamentary Group to End Modern Slavery and Human Trafficking. We have been involved on many questions of law and policy development and have been speaking with Public Safety Canada, mostly about the new supply chain law, which was passed in 2023. We basically looked into how companies were reporting under the act. Since then, the person we were speaking to in Public Safety Canada has shifted somewhere else.

I think this is part of the issue and why the bill is so critical is that it is statutory, so it remains in place, and it isn't that it can disappear because someone has shifted to another part of government or a different file.

So we have a voice, and we are consulted, but nothing specific to the national strategy. Of course, it's a little bit overdue because it's expired, I guess, but extended since there is funding. There is the $10 million that's been — yes.

**Ms. Pruden:** If I can just jump in quickly, this intersects with one of the recommendations that we have about clause 4, senator. We're asking for express inclusion of Métis First Nations and Inuit governments amongst the partners that are consulted during the strategy reviews. We think that with distinctions-based inclusion — and that includes ongoing reporting on outcomes and investments — this will help make sure that our integration in terms of consultation and engagement on the strategy can be meaningful, authentic and ongoing. Thank you.

**Senator Arnot:** This question is for President Pruden. She sort of answered it. Here is the point: President Pruden, how should the bill expressly involve Métis governments and Métis

pratiques alors que, dans l'immense majorité des cas, les méthodes et les problèmes sont les mêmes. Il y a trop peu de poursuites et on ne s'attaque pas aux causes profondes. Merci.

**La présidente :** Merci.

**La sénatrice Arnold :** Merci à vous toutes d'être avec nous aujourd'hui et pour le travail important que vous faites.

En 2024, Sécurité publique Canada a annoncé travailler à la prochaine mouture de la stratégie, qui sera éclairée par les observations et les conseils de victimes et de survivants, de partenaires et d'intervenants de première ligne. La stratégie actualisée, comme vous le savez, n'a pas été publiée. Je me demande si l'une ou l'autre d'entre vous a été consultée à ce stade.

**Mme Pruden :** Non, pas à ce stade.

**Me Barrett :** Je ne crois pas avoir été consultée expressément au sujet de l'actualisation de la stratégie nationale, mais la clinique est l'organe de recherche officiel du Groupe parlementaire multipartite de lutte contre l'esclavage moderne et la traite des personnes. Nous avons participé à des travaux sur plusieurs questions touchant le droit et l'élaboration de politiques, et nous avons discuté avec Sécurité publique Canada, surtout au sujet de la nouvelle loi sur les chaînes d'approvisionnement, qui a été adoptée en 2023. En gros, nous avons examiné la façon dont les entreprises produisaient leurs rapports en vertu de la loi. Depuis, la personne avec qui nous parlions à Sécurité publique Canada a changé d'affectation.

À mon avis, cela fait partie du problème et montre pourquoi le projet de loi est si important. En inscrivant la stratégie dans la loi, il en assure la continuité même si une personne change de service ou de dossier au sein du gouvernement.

Donc, nous avons voix au chapitre et on nous consulte, mais rien qui soit propre à la stratégie nationale. Bien sûr, c'est un peu en retard parce qu'elle est arrivée à échéance, je suppose, mais elle a été prolongée puisqu'il y a du financement. Il y a les 10 millions de dollars qui ont été… oui.

**Mme Pruden :** Si vous me permettez d'intervenir brièvement, sénatrice, votre question rejoint l'une de nos recommandations sur l'article 4. Nous demandons que les gouvernements métis, ceux des Premières Nations et les gouvernements inuits figurent expressément parmi les partenaires consultés lors des examens de la stratégie. À notre avis, une approche fondée sur les distinctions, qui prévoit notamment la présentation régulière de rapports sur les résultats et les investissements, aidera à assurer notre participation réelle, authentique et continue aux consultations et au dialogue sur la stratégie. Merci.

**Le sénateur Arnot :** Ma question s'adresse à la présidente Pruden, qui y a déjà répondu en partie. Voici où je veux en venir. Madame Pruden, comment le projet de loi devrait-il associer

women in decisions about services rather than leading their participation within a general stakeholder category? You talked about clause 4. Are there other amendments that you would like to see that would expressly involve Métis governments on these issues?

**Ms. Pruden:** Thank you so much, Senator Arnot, for asking that question. I'm prepared to jump in right away.

As I mentioned in the previous comments — under the last question — under clause 4, we think it's really imperative to have distinctions-based inclusions there, including Métis governments. As I mentioned in my opening comments, one of the really fantastic opportunities that our Métis governments, for the most part, have all integrated are specific elected women's representative voices, which are usually provincial councils of women who are elected from community and regions that participate in Métis women's governance representation. Often, those women are engaged very directly in our communities on the ground in terms of violence prevention and advising on areas of risk, hot spots, prevention programming and also prevention programming that is needed.

In clause 5, we also have a recommendation on distinctions-based reporting on outcomes and investments, of course, with privacy and data governance safeguards.

We also are definitely speaking in favour of the inclusion of survivors, strengthening that meaningful trauma-informed, survivor-informed participation, including Métis perspectives.

For alignment, we really think it's also important to track progress on relevant Calls for Justice and also some of the Métis-specific national action plan priorities. Across the Indigenous landscape, there have been specific national action plan priorities articulated on a distinctions-based basis.

Thank you so much, senator, for that question.

**Senator Arnot:** Thank you for the answer. I also noticed that Professor Barrett and Professor LeBaron are putting forward some potential amendments as well. I believe the sponsor, Senator Ataullahjan, is open to these amendments to power up the bill or strengthen it. I believe the committee is probably going to look at those suggestions. I would ask all witnesses to put in writing the amendments that you think would be necessary to strengthen the bill.

One question I have for Professor Barrett is this: Which duty in this bill needs to have clearer wording to make it enforceable? What remedies should follow if a minister fails to comply? I am looking for ideas about remedies.

expressément les gouvernements métis et les femmes métisses aux décisions sur les services, au lieu de les inclure dans une catégorie générale d'intervenants? Vous avez parlé de l'article 4. Y a-t-il d'autres amendements que vous souhaiteriez pour associer expressément les gouvernements métis à ces décisions?

**Mme Pruden :** Merci beaucoup, sénateur Arnot, d'avoir posé cette question. Je suis prête à intervenir tout de suite.

Comme je le disais en réponse à la question précédente, il est impératif que l'article 4 prévoie une participation fondée sur les distinctions et qu'il mentionne notamment les gouvernements métis. Comme je l'ai indiqué dans ma déclaration préliminaire, la plupart de nos gouvernements métis ont fait une place à des représentantes élues qui portent la voix des femmes. Il s'agit le plus souvent de conseils provinciaux composés de femmes élues par les communautés et les régions pour représenter les femmes métisses dans les instances de gouvernance. Souvent, elles interviennent directement sur le terrain dans nos communautés pour prévenir la violence et donner des conseils sur les secteurs à risque, les endroits les plus touchés et les programmes de prévention en place ou à mettre sur pied.

À l'article 5, nous recommandons aussi de rendre compte des résultats et des investissements selon une approche fondée sur les distinctions, avec des garanties relatives à la protection des renseignements personnels et à la gouvernance des données.

Nous appuyons aussi résolument la participation des survivants et souhaitons qu'elle soit réelle, qu'elle tienne compte des traumatismes subis et qu'elle s'appuie sur leur expérience, notamment sur les perspectives métisses.

Par souci de cohérence, il importe aussi, selon nous, de suivre les progrès relatifs aux appels à la justice pertinents et à certaines priorités du plan d'action national propres aux Métis. Les différents peuples autochtones ont formulé des priorités précises pour ce plan selon une approche fondée sur les distinctions.

Merci beaucoup, sénateur, pour cette question.

**Le sénateur Arnot :** Je vous remercie pour votre réponse. J'ai remarqué que Me Barrett et Mme LeBaron proposent aussi des amendements; je crois que la marraine du projet de loi, la sénatrice Ataullahjan, est ouverte à les utiliser pour renforcer le projet de loi. Le comité examinera probablement ces propositions. Je demanderais à tous les témoins de mettre par écrit les amendements qu'ils croient nécessaires pour renforcer le projet de loi.

J'ai une question pour Me Barrett : quelle obligation prévue dans ce projet de loi doit être formulée plus clairement pour devenir exécutoire? Quels recours devraient s'appliquer si un ministre ne s'y conforme pas? Je cherche des idées de recours.

**Ms. Barrett:** Yes, it is true. What I have learned as a law professor is that enforcement is typically the most challenging part of the legislation. You can write a great law, get it passed and then the hard part happens, which is trying to enforce it.

One of the duties — and what we have learned from speaking to many countries that have done a good job at collecting data — is that there needs to be, within the plan, specific accountability written in. Which agency, ministry or department within government is tasked with gathering the data? Then have a date by which that data needs to be delivered.

It should be like a regular planning mechanism with who is responsible, at what date and, of course, usually then there is funding that is also attached. So there is this amount of money for this agency to deliver this information by this date. Within the national action plans that have been successful, there's usually that kind of accountability that is written into their legislation.

I could look more closely at where to put it. It would probably go into clause 4. I would probably shorten the review of the national strategy — now that I am looking at it — to be one year rather than two since it is already so far delayed. So shorten the review to two years. Then find somewhere within the consultations where we could put in some language that would require specific deliverables.

**Senator K. Wells:** I promise to leave time for Senator Arnot and others.

These are important discussions. Thank you for creating the space and to our witnesses for being here.

One of the strengths of this proposed bill is the fact that it pays attention to intersectionality — as we talked about in the last hour — highlighting specific vulnerabilities from different communities or populations.

I have a two-part question. For those of you who have done international comparisons on the different frameworks, could you speak to whether other countries — whether it is frameworks or anti-trafficking strategies — also pay attention to intersectionality and, if so, in what ways?

Also, could you speak to any of the research you might have done as to how human trafficking in Canada impacts our 2SLGBTQI+ communities?

That is for whomever would like to address the international comparison and then the specific question of 2SLGBTQI+ communities in Canada and human trafficking vulnerabilities. Thank you.

**Me Barrett :** Oui, c'est vrai. En tant que professeure de droit, j'ai appris que, généralement, le vrai défi d'une loi réside dans son application. On peut rédiger une excellente loi et la faire adopter, puis arrive la partie difficile : essayer de la faire respecter.

Une des obligations — comme nous l'avons appris de nos échanges avec plusieurs pays qui ont réussi à recueillir des données —, c'est qu'il faut prescrire, dans le plan, une reddition de comptes précise. Quel organisme ou ministère gouvernemental est chargé de recueillir les données? Il faut ensuite fixer une date pour la transmission de ces données.

Il faut que cela ressemble à un outil de planification ordinaire qui indique le responsable et la date, et le financement est aussi joint en général, bien sûr. Il y a donc tel montant pour que tel organisme fournisse telles données d'ici telle date. Dans les plans d'action nationaux efficaces, ce genre de reddition de comptes est généralement inscrite dans la loi.

Je pourrais examiner de plus près l'endroit où la mettre. Je dirais probablement à l'article 4. Étant donné le retard déjà considérable, je raccourcirais peut-être le délai prévu pour l'examen de la stratégie nationale — maintenant que je l'ai sous les yeux — pour le ramener à un an plutôt qu'à deux. D'abord, je ramènerais ce délai d'examen à deux ans. Ensuite, je trouverais, dans la partie sur les consultations, un endroit où nous pourrions insérer un libellé qui exigerait des livrables précis.

**Le sénateur K. Wells :** Je promets de laisser du temps au sénateur Arnot et aux autres.

Ce sont des discussions importantes. Merci d'avoir créé cette tribune, et merci à nos témoins de leur présence.

L'une des forces de ce projet de loi est qu'il tient compte de l'intersectionnalité — comme nous en avons discuté pendant la dernière heure — en faisant ressortir les vulnérabilités particulières de différentes communautés ou populations.

J'ai une question en deux volets. Pour les témoins qui ont comparé les différents cadres à l'échelle internationale, pourriez-vous nous dire si d'autres pays — que ce soit dans leurs cadres ou dans leurs stratégies de lutte contre la traite des personnes — accordent aussi de l'importance à l'intersectionnalité et, si oui, comment?

De plus, pourriez-vous parler des recherches que vous auriez pu faire sur la manière dont la traite des personnes au Canada touche nos communautés 2ELGBTQI+?

Cette question s'adresse à tous ceux qui voudraient s'exprimer sur la comparaison internationale, puis répondre à la question précise sur les communautés 2ELGBTQI+ au Canada et sur leurs vulnérabilités face à la traite des personnes. Merci.

**Ms. Barrett:** The European Union has a lot of interesting work on intersectionality. The Group of Experts on Action against Trafficking in Human Beings, or GRETA, is an expert group. That is a good place to look. It is very important. I saw a lot of good intersectionality here in the bill under addressing the root causes of exploitation.

We proposed broadening that out as well. We could probably also add in gender-diverse individuals and 2SLGBTQI+ into those root causes of exploitation.

We don't have great data in Canada. We looked at the Canadian Human Trafficking Hotline information as probably the most empirical evidence that we have, and it has very low numbers of confirmed gender-diverse and 2SLGBTQI+ victims, but I think that is just because they were not asking the fulsome questions of the victims. We still need information from within Canada. But internationally, it is a very heightened risk.

**Ms. Pruden:** I will make a comment.

We continually tend to experience a paucity of data. There are many data gaps that remain, especially concerning, in this case, Métis 2SLGBTQI+ people.

We think one of the reasons why advocating for distinctions-based reporting — again, that intersectional focus on reporting is critical.

When we put forward our written submission to you, senators, we'll expand upon that and include any specific data that is coming from 2SLGBTQI+ sources in our community. Thank you.

**Ms. LeBaron:** I would add, from a perspective of comparing this internationally, it is quite path-breaking in terms of intersectionality. I am not aware of much in terms of legislation that specifically names the various groups, including Indigenous, Black and Asian women and girls, at-risk youths and migrants. That is quite uncommon, especially for migrant workers. There has been a lack of emphasis on that in legislation. I do see this as quite path-breaking in terms of intersectionality.

I would agree with what others have said about the gaps around 2SLGBTQI+ persons and the ways that human trafficking specifically impacts them in Canada. We do have data on that from other jurisdictions, enough to say that this is a group that is also disproportionately affected by human trafficking for forced labour and for sexual exploitation.

**Me Barrett :** L'Union européenne a publié beaucoup de travaux intéressants sur l'intersectionnalité. Le Groupe d'experts sur la lutte contre la traite des êtres humains est un groupe d'experts sur le sujet. C'est une bonne source à consulter. C'est très important. J'ai vu beaucoup de bons éléments sur l'intersectionnalité dans le projet de loi, dans la partie sur la lutte contre les causes profondes de l'exploitation.

Nous avons aussi proposé d'élargir ce volet. Nous pourrions probablement inclure les personnes de diverses identités de genre et les personnes 2ELGBTQI+ dans la partie sur ces causes profondes de l'exploitation.

Le Canada manque de données de qualité. Nous avons examiné celles de la Ligne d'urgence canadienne contre la traite des personnes, qui sont probablement nos meilleures données empiriques, et elles ne montrent qu'un très petit nombre de cas confirmés de victimes de diverses identités de genre et de victimes 2ELGBTQI+. Mais je crois que c'est simplement parce qu'on ne posait pas toutes les questions nécessaires aux victimes. Il nous faut encore des données canadiennes. Par contre, à l'international, le risque est nettement plus élevé.

**Mme Pruden :** J'aimerais faire un commentaire.

Nous constatons toujours un manque de données. Il y a encore de nombreuses lacunes, surtout, dans ce cas-ci, au sujet des personnes métisses 2ELGBTQI+.

Nous pensons que c'est l'une des raisons pourquoi la production de rapports fondés sur les distinctions… encore une fois, qu'une approche intersectionnelle à la production de rapports est essentielle.

Lorsque nous vous transmettrons notre mémoire, sénateurs, nous vous en dirons plus à ce sujet et nous inclurons toute donnée précise provenant de sources 2ELGBTQI+ de notre communauté. Merci.

**Mme LeBaron :** J'ajouterais que, par rapport à ce qui se fait à l'international, ce projet de loi est assez novateur en matière d'intersectionnalité. Je connais peu de textes législatifs qui nomment expressément les différents groupes, comme les femmes et les filles autochtones, noires et asiatiques, les jeunes à risque et les migrants. C'est assez rare, surtout pour les travailleurs migrants. Les lois n'insistent pas beaucoup là-dessus. Je considère vraiment que ce projet de loi est assez novateur sur le plan de l'intersectionnalité.

Je suis d'accord avec les autres sur ce qu'ils ont dit au sujet des lacunes dans les données sur les personnes 2ELGBTQI+ et des répercussions particulières que la traite des personnes a sur elles au Canada. Nous détenons bel et bien des données d'autres pays, assez pour dire que ce groupe est lui aussi touché de façon disproportionnée par la traite des personnes à des fins de travail forcé et d'exploitation sexuelle.

I do think it would make sense to potentially include that group or some language around that within this bill on the basis of the data that we have from the international community as opposed to data from Canada specifically.

**Senator Ataullahjan:** Thank you all for your testimony.

I view this bill as a building block. As someone who has been in Parliament long enough and who has had many private member's bills, sometimes we put something forward and hope that it passes. What comes to mind is my private member's bill on organ harvesting where we had to — if you have a gunshot wound, the doctor has to report it to law authorities that this person came in with a gunshot wound.

In that bill, we wanted the same ability for law enforcement authorities to be informed if somebody took themselves off the list. They were there on the donor list and took their name off, which means, obviously, they got an organ from somewhere. We wanted to put an end to organ harvesting. The other side didn't want that. I had to accept that and hope that, at some point, somebody would go to it.

Every bill is like a building block where people can build upon it again.

If Parliament were unable to adopt all your proposed amendments, which ones would you prioritize as critical to strengthening this bill while maintaining its viability? That is to all of the witnesses because they all are suggesting amendments.

**Ms. LeBaron:** For me, the most important amendment would be the one around forced labour. There is such a strong list already in the bill of our international commitments. Adding in the International Labour Organization's conventions that were mentioned, especially on the prevention of forced labour, is easy and important.

I would also urge that the language around labour trafficking for the purposes of forced labour, in addition to sexual exploitation, again, is something that is doable. The strategy already encompasses both. We need to ensure in a forward-looking way that both are included, as they should be in the ongoing efforts of Canada.

Those would be the two. They are both minor and relatively easy to achieve. I would be happy to suggest language if that would be helpful. Thank you.

**Ms. Pruden:** Senator Ataullahjan, before I make my comments, we would like to thank you for the work and advocacy that you have done in the presentation of this bill.

Selon moi, il serait logique d'inclure ce groupe, ou un libellé en ce sens, dans ce projet de loi, à partir des données provenant de la communauté internationale plutôt que de données canadiennes.

**La sénatrice Ataullahjan :** Merci à vous toutes pour vos témoignages.

Je vois ce projet de loi comme une brique. Je siège au Parlement depuis assez longtemps et j'ai présenté plusieurs projets de loi d'initiative parlementaire; je sais que, parfois, nous proposons quelque chose en espérant que ce sera adopté. Je repense à mon projet de loi d'initiative parlementaire sur le prélèvement forcé d'organes, pour lequel nous avons dû... selon lequel les médecins doivent signaler les blessures par balle aux autorités policières lorsqu'une personne se présente avec une telle blessure.

Dans ce projet de loi, nous voulions que les autorités policières soient aussi informées lorsqu'une personne retire son nom de la liste des donneurs. Lorsqu'une personne est inscrite sur la liste et qu'elle retire son nom, elle a forcément obtenu un organe quelque part. Nous voulions mettre fin au prélèvement forcé d'organes. L'autre côté ne voulait pas. J'ai dû l'accepter et espérer qu'un jour, quelqu'un reviendrait sur la question.

Chaque projet de loi est une brique sur laquelle les gens peuvent déposer la leur.

Si le Parlement ne pouvait pas adopter toutes vos propositions, lesquelles recommanderiez-vous le plus pour renforcer ce projet de loi et conserver sa viabilité? Ma question s'adresse à vous tous, car tous les témoins ont proposé des amendements.

**Mme LeBaron :** De mon côté, je privilégierais l'amendement sur le travail forcé. Le projet de loi contient déjà une bonne liste de nos engagements internationaux. Il est facile et important d'y ajouter les conventions de l'Organisation internationale du Travail qui ont été mentionnées, surtout celles sur la prévention du travail forcé.

J'insisterais aussi pour dire qu'un libellé sur la traite des personnes à des fins de travail forcé, en plus de l'exploitation sexuelle, est, là encore, faisable. La stratégie englobe déjà les deux. Nous devons nous assurer, d'un point de vue prospectif, que ces deux volets sont inclus, comme ils devraient l'être, dans les efforts continus du Canada.

Ce seraient les deux amendements prioritaires. Ils sont tous les deux petits et relativement faciles à réaliser. Je serais heureuse de proposer un libellé, si cela peut être utile. Merci.

**Mme Pruden :** Sénatrice Ataullahjan, avant de faire mes commentaires, nous aimerions vous remercier de votre travail et de l'engagement dont vous faites preuve dans le cadre de ce projet de loi.

We're going to be sending along some suggestions on specific wording. We think that it is really important to include some distinctions-based language acknowledging the Métis governments, First Nations and Inuit governments as well on a distinctions-based basis within the language of the bill.

We know that as we look ahead into the next 20 to 30 years, with the volume and impact of all of the economic growth that is anticipated for major projects in Canada, our ongoing input, involvement, engagement and, of course, any distinctions-based reporting that we can get on outcomes and investments in clause 5 will be critically important. We know, as demonstrated in the past, there can be linkages between increased vulnerability and the evolving nature of some of the industrial expansion as that happens in Canada. Those are our recommendations. We will be sending along a written ask. Thank you, senators.

**Ms. Barrett:** We have submitted our written comments. We had, I think, five friendly amendments. I would agree with Professor LeBaron that the first recommendation would be broadening it to include labour as well.

Then probably I would go to the third and fourth recommendations we have.

We did also think about amending the Criminal Code so that we could change the definition of "exploitation," but then we realized that would take too long and delay things further, so we removed those references. I wish to acknowledge your work in the past on that.

I would add to the definitions under "human trafficking." I might add section 279.04 in there as well, which actually is the exploitation definition. I didn't have that on our sheet, but that would be very quick. You could add it to the list of things that are listed there for trafficking because I do not think that the definition is complete without section 279.04. I suggest broadening out to cover labour and to also cover all of the enforcement possibilities, in addition to the criminal law, because that will give you a lot more resources from the federal government. Those would be the two overarching ideas.

**The Chair:** I wish to insert what I hope is a brief question here and to include Ms. Maierle in the conversation.

Could you expand on your fourth recommendation that is looking at criminal prosecution? I did not quite capture all of your comments there. You spoke about the slowness of the criminal justice system. Could you expand on that more?

Nous vous enverrons quelques propositions de libellé précis. Nous croyons qu'il est très important d'inclure dans le projet de loi un libellé fondé sur les distinctions qui reconnaît aussi, selon cette même perspective, les gouvernements métis, les gouvernements des Premières Nations et les gouvernements inuits.

Nous savons que, dans les 20 à 30 prochaines années, notre contribution, notre participation et notre mobilisation soutenues et, bien sûr, tout rapport fondé sur les distinctions que nous obtiendrons sur les résultats et les investissements au titre de l'article 5, seront essentiels compte tenu de l'ampleur et des effets de la croissance économique anticipée pour les grands projets au Canada. Nous savons, grâce à l'expérience passée, qu'il peut exister des liens entre une grande vulnérabilité et la nature changeante de certaines formes d'expansion industrielle dès qu'elles se produisent au Canada. Voilà nos recommandations. Nous vous transmettrons une demande écrite. Merci, sénateurs.

**Me Barrett :** Nous avons déposé nos commentaires écrits. Nous avions, je crois, cinq amendements favorables. Je suis d'accord avec Mme LeBaron pour dire que la première recommandation serait d'élargir le projet de loi pour qu'il englobe aussi le travail forcé.

Ensuite, je passerais probablement à nos troisième et quatrième recommandations.

Nous avons aussi envisagé d'amender le Code criminel pour modifier la définition du terme « exploitation », mais nous avons réalisé que cela prendrait trop de temps et retarderait encore les choses; nous avons donc retiré ces suggestions. Je tiens à souligner le travail que vous avez accompli par le passé à ce sujet.

J'étofferais la définition de « traite des personnes ». J'y ajouterais peut-être l'article 279.04, qui présente la définition d'« exploitation ». Elle n'y était pas dans notre document, mais ce serait très rapide. Vous pourriez l'ajouter aux éléments énumérés pour définir la traite, parce que, selon moi, la définition n'est pas complète sans l'article 279.04. Je suggère d'élargir la portée pour inclure le travail forcé et tous les mécanismes d'application de la loi possibles, en plus du droit criminel; de cette façon, vous auriez accès à beaucoup plus de ressources du gouvernement fédéral. Voilà les deux grandes idées.

**La présidente :** J'aimerais saisir l'occasion pour poser ce qui sera, je l'espère, une très courte question et inclure Mme Maierle dans la conversation.

Pourriez-vous nous en dire plus sur votre quatrième recommandation, celle sur les poursuites criminelles? Je n'ai pas tout à fait saisi tous vos commentaires à ce sujet. Vous avez parlé de la lenteur du système de justice pénale. Pourriez-vous nous en dire plus?

**Ms. Maierle:** Yes, of course. What we meant by that is criminal prosecution is an essential step in addressing human trafficking. However, as we know, the prosecution of individuals is often expensive and constrained by institutional timelines. What we were suggesting here is that, rather than simply looking at one aspect of criminal prosecution, we should be broadening out the bill to look at other areas of the law, including civil, labour, employment, immigration, human rights and administrative law, as a way of also incorporating these frameworks into various areas of law that may have better resources, better access to data and better interaction with survivors, which may interact at the starting point or at an earlier time with victims before prosecutions. That is also essential to developing the law in a way that is cost-efficient while also addressing core causes there.

**Mme Maierle :** Oui, bien sûr. Ce que nous voulions dire par là, c'est que les poursuites criminelles constituent une étape essentielle dans la lutte contre la traite des personnes. Cependant, comme nous le savons, les poursuites intentées contre des personnes sont souvent coûteuses et limitées par les délais institutionnels. Ce que nous proposions, c'est qu'au lieu de se limiter à un seul aspect des poursuites criminelles, il faudrait étendre la portée du projet de loi pour examiner d'autres domaines du droit, notamment le droit civil, le droit du travail, le droit de l'emploi, le droit de l'immigration, les droits de la personne et le droit administratif. Cela permettrait d'intégrer ces cadres juridiques à divers domaines du droit, qui peuvent offrir de meilleures ressources, un meilleur accès aux données et de meilleures interactions avec les survivants. La communication avec les victimes pourrait avoir lieu dès le départ ou même plus tôt avant le début des poursuites. Cette démarche est également essentielle pour faire évoluer le droit selon un bon rapport coût-efficacité, tout en s'attaquant aux causes centrales.

**The Chair:** Thank you. Is there something specific based on past practice that you are concerned about and why you would make this recommendation?

**La présidente :** Merci. À la lumière des pratiques antérieures, est-ce qu'il y a un élément précis qui vous inquiète et qui motive cette recommandation?

**Ms. Barrett:** We have seen that the prosecutions are difficult. One of the reasons they are difficult in Canada is because it is hard to meet the burden of proof for prosecutors. They have to show that the person feared for their safety.

**Me Barrett :** Nous avons constaté que les poursuites sont difficiles au Canada. L'une des raisons, c'est que les procureurs ont de la difficulté à établir le fardeau de la preuve. Ils doivent démontrer que la personne craignait pour sa sécurité.

All of the focus then shifts from the trafficker and what the trafficker did to the victim and whether or not the victim was afraid. Victims have often had quite traumatic experiences, and they don't make the best witnesses necessarily. Sometimes they do. Often, they don't because they may have memory lapses. They may not be able to show up. They may forget much of what happened.

Toute l'attention est alors détournée du trafiquant et de ses actes et entièrement braquée sur la victime et la question de savoir si elle avait peur. Les victimes ont souvent vécu des expériences traumatisantes, et elles ne sont pas nécessairement les meilleures témoins. Parfois, elles le sont, mais souvent, ce n'est pas le cas parce qu'elles peuvent avoir des pertes de mémoire. Elles peuvent ne pas être en mesure de se présenter. Elles peuvent avoir oublié une grande partie de ce qui s'est passé.

To have criminal prosecutions focused on victims is, in my estimation — and in many others — not the correct place for the burden to lie. The burden should actually be on the trafficker.

Je suis d'avis, comme bien d'autres, que le fait d'axer les poursuites criminelles sur les victimes revient à placer le fardeau au mauvais endroit. Le fardeau devrait en fait incomber au trafiquant.

However, in Canada, we have tried to change the law. Senator Ataullahjan has done this in the past to align with the international definition, which is in the Palermo Protocol, and that definition doesn't have any requirement to prove fear of safety.

Au Canada, nous avons tenté de modifier la loi. La sénatrice Ataullahjan a déjà essayé de le faire afin de rapprocher la définition canadienne à la définition internationale, qui figure dans la Convention de Palerme, puisqu'elle n'exige pas de prouver que la victime craignait pour sa sécurité.

We would remove it. That was one of the recommendations we made before. It is difficult to get prosecutions. They are also very expensive and take a long time.

Nous la retirerions. Nous avions déjà fait cette même recommandation, puisqu'il est difficile d'engager des poursuites. Elles sont aussi très coûteuses et prennent beaucoup de temps.

The prosecutor has to decide that there is a likelihood that there will be a positive outcome in the case. There is the discretion of whether or not you bring the case at all. These other remedies that lie within different areas of law are easier to access

Le procureur doit déterminer s'il y a des chances que l'affaire ait une issue favorable. Il dispose d'un pouvoir discrétionnaire quant à la décision d'intenter ou non des poursuites. Les autres recours offerts dans différents domaines du droit sont plus

and can take less time. They can actually get more to the prevention and stopping trafficking before it begins.

**The Chair:** Thank you.

**Senator Arnot:** This question is for Professor LeBaron.

I noted that you were talking about, in effect, more robust enforcement. I would like to know more about what you would say about that. You have answered some of it. I wish to give you an opportunity to talk about what you have in mind in terms of more robust enforcement and effective remedies. What are your thoughts on those two areas?

**Ms. LeBaron:** Thank you, senator.

I can speak to this primarily from the vantage point of trafficking for forced labour, because that is the type of research that I do and where I have the most first-hand experience, including a study we just did on forced labour among migrant agricultural workers in the Okanagan Valley of British Columbia.

What we see there are such profound enforcement gaps, in general, in terms of labour standards and a lack of checking that the housing is sufficient or any kind of inspection of work sites. There are areas where we would ask workers and employers about it, but the normal types of things we would hope and expect to see around the general labour market and labour standards enforcement are not happening there.

That leads to two problems: One, the issues are not detected. A lot of the human trafficking for forced labour could be detected through regular channels because they would see that workers are not being paid into their own bank accounts. They are being paid into somebody else's bank account. Workers, in some cases, are not receiving any wages because their wages are being taken away for a debt they incurred in the recruitment process.

There are many things that basic labour market and labour standards enforcement would pick up if that were happening. It simply isn't happening in relation to, for instance, that population. That is part of it.

In terms of remedy, it depends on what sort of remedy we are talking about. Again, in relation to trafficking for forced labour, one of the issues that we see is that the victims of that are often deported before they receive any remedy at all, if they are migrant workers.

accessibles et peuvent être mis en œuvre plus rapidement. Ils peuvent contribuer davantage à prévenir la traite des personnes.

**La présidente :** Je vous remercie.

**Le sénateur Arnot :** Cette question s'adresse à la professeure LeBaron.

J'ai noté que vous parliez, en fait, d'une application plus rigoureuse de la loi. Je suis curieux de savoir ce que vous avez à dire à ce sujet. Vous y avez déjà répondu en partie, mais je souhaiterais vous donner l'occasion de préciser ce que vous aviez en tête lorsque vous parliez d'une application plus rigoureuse de la loi et de recours efficaces. Que pensez-vous de ces deux aspects?

**Mme LeBaron :** Merci, sénateur.

Je peux surtout en parler du point de vue de la traite des personnes à des fins de travail forcé, parce qu'il s'agit du type de recherche que je mène et du domaine dans lequel j'ai le plus d'expérience directe. D'ailleurs, nous venons de réaliser une étude sur le travail forcé chez les travailleurs agricoles migrants dans la vallée de l'Okanagan, en Colombie-Britannique.

Ce que nous observons, de façon générale, ce sont d'importantes lacunes en matière d'application des normes du travail. De plus, il n'y a pas suffisamment de vérifications pour s'assurer que les logements sont adéquats ni d'inspections des lieux de travail, sous quelque forme que ce soit. Nous avons abordé certains de ces enjeux avec des travailleurs et des employeurs. Toutefois, les pratiques habituelles que nous espérerions voir mises en place en ce qui concerne le marché du travail en général et l'application des normes du travail ne se font pas là-bas.

Cela entraîne deux problèmes : premièrement, les problèmes passent inaperçus. Bien des cas de traite des personnes à des fins de travail forcé pourraient être détectés par les voies habituelles, car nous pourrions constater que la paie des travailleurs n'est pas versée dans leur propre compte bancaire et plutôt dans celui de quelqu'un d'autre. Dans certains cas, les travailleurs ne reçoivent aucun salaire parce que leur salaire est retenu pour une dette qu'ils ont contractée au cours du processus de recrutement.

De nombreux problèmes seraient relevés si les règles du marché du travail et les normes du travail de base étaient bien appliquées. Or, ce n'est tout simplement pas le cas, notamment pour cette population. Cela fait partie du problème.

Quant aux recours, tout dépend du type de recours dont il est question. Encore une fois, dans le cas de la traite des personnes à des fins de travail forcé, l'un des problèmes que nous constatons est que les victimes, lorsqu'il s'agit de travailleurs migrants, sont souvent expulsées du pays avant d'avoir pu obtenir le moindre recours.

We had many workers tell us that any attempt they made to flag issues resulted in them not only being deported but also being blacklisted and unable to return to the program in the future. At least in the case of human trafficking for forced labour, the prerequisite for having a remedy is keeping people in the country long enough to address the situation that has occurred.

Some of the changes that Dr. Barrett and her colleague mentioned probably fit under that rubric. There may be others. That is my initial response. Some of it, not all of it, could be caught through basic enforcement of labour law, as we are supposed to be doing anyway. At least for the forced labour side, that would be a start. That is not something that I think is possible to incorporate into this bill. It is a broader issue. It is one of the things that I was referring to with respect to enforcement.

**Senator K. Wells:** I wish to pick up on the previous conversation we had when we were talking about intersectionality and what I think the majority of you identified as a research gap in terms of the experiences of 2SLGBTQI+ persons and human trafficking in Canada, recognizing that there is some international data.

With this bill, we have the opportunity to add some observations. I am thinking that is one potential area of research we could point out where more work needs to be done.

Maybe this is a little bit of homework. You do not have to answer this now. I would be interested in potentially other observations in terms of the kinds of research that could be conducted alongside this framework, helping to put it out there in terms of what our ministries or civil society partners could be doing or yourselves in future funding applications and research grants.

If you have comments on other research gaps now or if you would like to send that in writing, I would value your perspectives. It sounds like homework, maybe in writing. As a former professor, I always like to give homework out.

**Ms. Barrett:** Yes, I could comment now. It might be better if we send some observations in writing.

Yes, there are many research gaps. There are ways to get the information through the Canadian Human Trafficking Hotline, if there is a nice survey that is structured properly. Of course, it has to be carefully constructed so that it doesn't further victimize the person calling in.

Plusieurs travailleurs nous ont mentionné que toute tentative de signaler des problèmes entraînait non seulement leur expulsion du pays, mais aussi leur inscription sur une liste noire pour les empêcher de réintégrer le programme dans l'avenir. Dans le cas de la traite des personnes à des fins de travail forcé, un recours n'est possible que si la personne reste au pays assez longtemps pour que la situation qu'elle a subie puisse être traitée.

Certaines des modifications mentionnées par Me Barrett et sa collègue rejoignent probablement cette idée. D'autres pourraient s'ajouter. Voilà ma réponse initiale. Une partie des cas pourrait être détectée grâce à l'application normale du droit du travail, ce que nous devrions déjà faire. Dans le cas du travail forcé, du moins, ce serait un point de départ. Je ne crois pas qu'il soit possible d'intégrer cela dans ce projet de loi. Il s'agit d'une question plus vaste. C'est d'ailleurs l'un des aspects auxquels je faisais référence lorsque je parlais de l'application de la loi.

**Le sénateur K. Wells :** J'aimerais revenir sur notre discussion précédente au sujet de l'intersectionnalité et de ce que, selon moi, la plupart d'entre vous ont relevé comme une lacune dans la recherche concernant les expériences des personnes 2ELGBTQI+ en matière de traite des personnes au Canada, alors qu'il existe certaines données à l'échelle internationale.

Ce projet de loi nous donne l'occasion de formuler quelques observations. Je pense que nous pourrions souligner que ce domaine nécessite davantage de recherches.

Vous verrez peut-être cela comme un petit devoir. Vous n'avez pas à répondre maintenant, mais j'aimerais recevoir d'autres observations sur les types de travaux de recherche qui pourraient être menés en parallèle avec ce cadre. Cela servira à alimenter la réflexion sur ce que nos ministères, nos partenaires de la société civile ou vous-mêmes pourriez faire dans le cadre de futures demandes de financement et de futures subventions de recherche.

Je serais ravi de recueillir vos points de vue sur les autres lacunes présentes dans la recherche. Vous pouvez faire part de vos commentaires maintenant ou les transmettre par écrit. Je suis conscient que la portion écrite peut ressembler à un devoir. En tant qu'ancien professeur, j'aime toujours donner des devoirs.

**Me Barrett :** Oui, je peux intervenir maintenant. Il serait tout de même préférable que nous présentions quelques observations par écrit.

Oui, la recherche comporte de nombreuses lacunes. Toutefois, il est possible de recueillir ces données par l'entremise de la Ligne d'urgence canadienne contre la traite des personnes, si le sondage est bien structuré. Bien sûr, il faut le concevoir avec soin pour qu'il ne victimise pas davantage la personne qui appelle.

There are ways we can collect the data. Of course, those are only people who are calling in. Yes, we will send some ideas.

**Senator K. Wells:** There are outputs. Thank you.

**The Chair:** I have a follow-up question as well for Dr. Barrett and Ms. Maierle regarding the second recommendation with respect to the punishment of victims while they are being trafficked and any criminal activities that they have gotten into. Do you have any statistics on that in the research that you have done? Is my question clear?

**Ms. Barrett:** Yes, I think that we have — I don't know that we have statistics. We do have good research reports. There has been a big push now in the international community to try to shift to focus on rehabilitation of victims.

Part of the problem is that victims have these criminal records. Often, they have these criminal records because they were forced to engage in criminal activity by the traffickers. It is difficult for them to rebuild their lives and to get jobs, bank accounts and other things.

One of the primary moves over the past few years has been to try to expunge criminal records if the victims were compelled to undertake these criminal acts as a direct consequence of their exploitation. That principle has been fairly widely supported by the United Nations and also by the Council of Europe. There is a treaty series that I have if you look at footnote 7 on the remarks we sent in. That has a couple of reports from the European Parliament and the Council of Europe on this type of activity, which is helping to rebuild victims' lives.

**The Chair:** Thank you. Any other comments before we wrap up?

**Ms. LeBaron:** I would thank you for your leadership on this important issue. I was heartened to see a bill put forward on this topic. I think it is substantively strong. I would commend the committee for its consideration and commend the senator for putting the bill forward.

I am happy to be of service in any way that I can toward finalizing. Thank you.

**The Chair:** Thank you.

**Ms. Pruden:** I will add our comments of support as well.

We wish to thank the senator who is putting forward the bill and, of course, all of the senators in committee. We are so much in support of the bill and appreciate the testimony and recommendations of the other witnesses on the panel today. A big thank you and *kinanâskomitinawow*, everyone.

Ces données peuvent être recueillies de différentes façons. Bien sûr, elles ne concernent que les personnes qui appellent. Nous vous ferons parvenir d'autres idées.

**Le sénateur K. Wells :** Nous voyons des résultats. Merci.

**La présidente :** J'ai aussi une question complémentaire pour Me Barrett et Mme Maierle au sujet de la deuxième recommandation, qui concerne la punition des personnes alors qu'elles sont victimes de traite et les activités criminelles dans lesquelles elles se retrouvent impliquées. Vos recherches regroupent-elles des statistiques sur le sujet? Ma question est-elle claire?

**Me Barrett :** Oui. Je pense que nous avons... Je ne sais pas si nous avons des statistiques. Nos rapports de recherches sont assez complets. On observe actuellement, au sein de la communauté internationale, un important mouvement visant à réorienter les efforts vers la réadaptation des victimes.

Une partie du problème, c'est que les victimes ont un casier judiciaire. Souvent, elles ont ce casier parce que les trafiquants les ont forcées de participer à des activités criminelles. À cause de cela, elles ont de la difficulté à reconstruire leur vie, à se trouver un emploi, à ouvrir un compte bancaire, etc.

Dans les dernières années, on s'est efforcé de supprimer le casier judiciaire des victimes qui ont été forcées de commettre des actes criminels comme conséquence directe de leur exploitation. Ce principe a reçu un appui assez large, notamment de la part des Nations unies et du Conseil de l'Europe. Dans les observations que nous avons transmises, la note de bas de page 7 sur le recueil des traités cite quelques rapports du Parlement européen et du Conseil de l'Europe sur ce type de démarche, qui aide les victimes à reconstruire leur vie.

**La présidente :** Merci. Quelqu'un aurait-il quelque chose à ajouter avant que nous levions la séance?

**Mme LeBaron :** Je tiens à vous remercier du leadership dont vous faites preuve à l'égard de cette importante question. Je me réjouis qu'un projet de loi ait été présenté à ce sujet. Il me semble solide sur le fond. Je salue l'attention que le comité lui accorde et je remercie la sénatrice de l'avoir présenté.

Je serais heureuse de pouvoir contribuer de quelconque manière pour le finaliser. Merci.

**La présidente :** Je vous remercie.

**Mme Pruden :** Nous enverrons également des observations favorables.

Nous tenons à remercier la sénatrice qui a présenté ce projet de loi ainsi que l'ensemble du comité sénatorial. Nous appuyons fortement ce projet de loi et nous apprécions les témoignages et les recommandations formulés aujourd'hui par les autres témoins. Un grand merci à tous, et *kinanâskomitinawow*.

**The Chair:** Thank you.

**Ms. Barrett:** I would like to echo the thanks. We are happy to provide other information. We are grateful to Senator Ataullahjan for putting this forward.

**The Chair:** Thank you all for joining us today. Your testimonies will certainly go a long way in the outcome of our review of this bill. We thank you for joining us.

Colleagues, our next item today is the second consideration of our draft report on the impact of AI on human rights and economic security in Canada.

Do I have your agreement to proceed in camera for this item, colleagues?

**Hon. Senators:** Agreed.

(The committee continued in camera.)

**La présidente :** Je vous remercie.

**Me Barrett :** J'aimerais faire écho aux remerciements. Nous serions ravis de fournir d'autres renseignements sur le sujet. Nous sommes reconnaissants envers la sénatrice Ataullahjan d'avoir présenté ce projet de loi.

**La présidente :** Merci à tous pour votre présence aujourd'hui. Vos témoignages contribueront sans aucun doute grandement à l'examen de ce projet de loi. Nous vous remercions d'avoir été des nôtres.

Chers collègues, notre prochain point aujourd'hui est le deuxième examen de l'ébauche du rapport sur l'impact de l'intelligence artificielle sur les droits de la personne et la sécurité économique au Canada.

Acceptez-vous que cette partie de la séance se déroule à huis clos?

**Des voix :** Oui.

(La séance se poursuit à huis clos.)